

HOROYA

Quotidien national



"Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire."

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8324 DU JEUDI 2 OCTOBRE 2025 * 64^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya.1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF

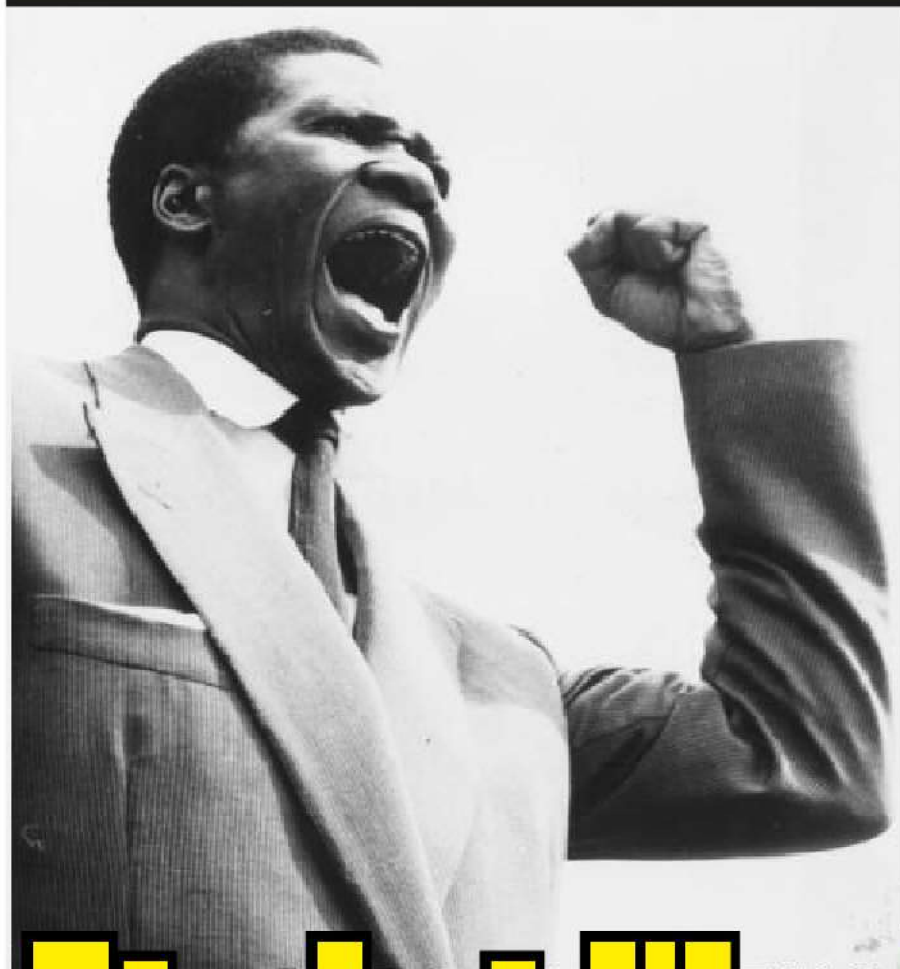


www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.

2 OCTOBRE 1958



MEGAPROJET SIMANDOU

**Le Président de la République
réceptionne les premières
locomotives de la Compagnie
du TransGuinéen – CTG**



Et vint l'Indépendance

STARTIMES SOLAR
Dynamisez votre vie



Startimes ON
www.startimestv.com

613-333-332



**KIT SOLAIRE
COMPLET
100% HYBRIDE**



**DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR
LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE**

SIMANDOU

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gmail.com

LA GUINEE ADOPTE SA NOUVELLE CONSTITUTION

Un tournant historique

Avec un score écrasant de 89,4 % de votes favorables, le peuple guinéen a massivement approuvé la nouvelle Constitution lors du référendum organisé le 21 septembre. Ce plébiscite historique illustre la maturité démocratique du pays et confère un mandat clair à la transition pour consolider des institutions modernes et stables.

Un processus constitutionnel rigoureux et inclusif

Depuis le début de l'année, les autorités de transition ont lancé un processus de refonte constitutionnelle. Des comités techniques, composés de juristes, d'élus et de représentants de l'administration territoriale, ont travaillé sur les grandes lignes du texte : gouvernance locale, organisation du Sénat, protection des libertés publiques et mécanismes de contrôle institutionnel.

Le projet a été soumis à une consultation nationale, intégrant les contributions des citoyens dans toutes les préfectures et collectivités locales. Le président de la République a souligné que la Constitution serait «



l'expression renouvelée de la souveraineté populaire » et qu'elle devait être « adaptée aux défis de demain ». L'objectif affiché : renforcer la stabilité politique et asseoir des

garanties institutionnelles solides pour les générations futures.

Une campagne de mobilisation et de sensibilisation citoyenne

Durant les semaines de campagne, le « Oui » a bénéficié d'une forte

présence sur le terrain : meetings, visites régionales, spots audiovisuels et affichages publics ont valorisé les apports de la nouvelle Constitution. Voter « Oui » signifiait tourner la page de la transition et consolider un ordre constitutionnel durable.

Dans les capitales régionales comme Kankan, Labé, N'Zérékoré ou Kindia, les meetings ont rassemblé des foules enthousiastes, brandissant des pancartes et scandant des slogans en faveur de la réforme. Pour de nombreux électeurs, ce référendum représentait une opportunité historique de stabiliser les institutions après des années d'incertitude.

Les réformes majeures de la Constitution

Le texte adopté introduit plusieurs innovations institutionnelles :

Création d'un Sénat, pour renforcer l'équilibre et le contrôle entre les pouvoirs ;

Redéfinition de la durée des mandats présidentiels, assurant une stabilité durable au sommet de l'État ;

Décentralisation renforcée, impliquant davantage les collectivités locales dans la gouvernance ;

Renforcement des droits fondamentaux, incluant de nouvelles garanties sociales.

Ces réformes visent à doter la Guinée d'une architecture institutionnelle capable de relever les défis économiques, sociaux et sécuritaires des prochaines décennies.

Un mandat populaire et perspectives électorales

Les résultats ont été accueillis comme un « mandat de confiance » du peuple. Le Premier ministre, Bah Oury, a annoncé la préparation de nouvelles élections législatives, municipales et présidentielle avant la fin de l'année, dans le cadre de la nouvelle

Constitution.

Ce texte servira de socle pour une gouvernance responsable, équilibrée et inclusive, favorisant la transparence et la participation citoyenne. Certains commentateurs y voient également un signal fort de renouvellement politique et de consensus durable entre acteurs politiques et citoyens.

Un tournant historique pour la Guinée

Pour les autorités de transition, ce référendum marque une victoire politique et symbolique. Le peuple guinéen a validé un texte visant à consolider l'État, renforcer la démocratie et préparer le pays à affronter les défis du XXI^e siècle.

« Le peuple s'est exprimé massivement. La Guinée a choisi l'avenir », a résumé le Premier ministre lors d'une allocution télévisée. La prochaine étape sera la mise en œuvre effective de la Constitution et la tenue des scrutins à venir, qui scelleront définitivement le retour à un ordre constitutionnel renoué et durable.

Ibrahima Koné

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Koundou Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURS

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037
Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

REFERENDUM DU 21 SEPTEMBRE 2025

La Cour suprême valide les résultats

Réunie en plénière, vendredi 26 septembre 2025, la Cour suprême, la plus haute instance juridictionnelle du pays a proclamé les résultats définitifs du scrutin référendaire du 21 septembre 2025. Le premier président Fodé Bangoura a rejeté les réclamations faites par les partis Bloc libéral de Faya Lansana Milimono et le Bloc pour l'alternance en Guinée qui demandent l'annulation du référendum du 21 septembre 2025. Une requête que le juge Bangoura qualifié non fondée.



Ainsi les chiffres finaux du scrutin du 21 septembre se présentent comme suit : Électeurs inscrits : 6. 768. 458 ; Votants : 5.951. 807 et Taux de participation : 86,42%. Selon cette institution, le projet de Constitution a

été massivement approuvé par les électeurs. Pour le « Oui », ils sont 51. 35951, soit 89,38% à se prononcer favorablement. En ce qui concerne le « Non », le nombre atteint 610. 376, soit 10,62%.

En conclusion de son arrêt, la Cour Suprême a ordonné que la décision soit notifiée sans délai aux plus hautes autorités de l'État et publiée au journal officiel de la République de Guinée.

Thierno Kalifatou Doumbouya

MEGAPROJET SIMANDOU

Le Président de la République réceptionne les premières locomotives de la Compagnie du TransGuinéen – CTG

Le Chef de l'État en compagnie de son Épouse a officiellement réceptionné ce dimanche 28 septembre 2025 les quatre (4) premières locomotives de la Compagnie du TransGuinéen (CTG), dont la première porte le nom de son village "KOMA", symbolisant ainsi une volonté de se réapproprier notre histoire.

Cette cérémonie solennelle, qui s'est tenue le jour de la commémoration du référendum sur l'indépendance et de la semaine dédiée à l'accession de la Guinée à la souveraineté politique, revêt un symbole fort : celui de l'affirmation de la souveraineté économique assumée de notre pays.

La seconde locomotive réceptionnée porte le nom du village du Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence et Président du Comité Stratégique de Simandou, "SANFINA" ; la troisième, porte le nom du village du Ministre Secrétaire Général de la Présidence, le Général Amara CAMARA, "BALADOU" ; et la quatrième, est baptisée "KIMBELY" du nom de la localité du Ministre des Mines et de la Géologie, Bouna SYLLA.

main-d'œuvre locale, l'octroi de marchés et d'opportunités d'affaires aux entreprises à capitaux guinéens, ainsi que la formation et le transfert de compétences et de technologies, incarnés par Simandou Academy pour renforcer le capital humain.

Ce mégaprojet, couplé à la notation souveraine B+ avec perspectives stables attribuée à l'économie guinéenne par Standards & Poors, positionne la Guinée comme la deuxième économie de la sous-région et ouvre l'économie guinéenne aux marchés internationaux des capitaux. Ce qui, selon le Président du Comité Stratégique de Simandou, permet d'appuyer la vision du Président de la République,



Chaque train sera composé de 2 locomotives et 100 wagons (soit 50 wagons par locomotive).

Chaque wagon mesure entre 18 et 25 mètres.

Au total, la flotte comptera 143 locomotives et plus de 7 000 wagons. Ce projet ferroviaire unique en Afrique, place la Guinée sur les rails de la souveraineté économique et industrielle.

Dans un discours empreint de patriotisme, le Président du Comité Stratégique de Simandou, a souligné que, conformément aux orientations stratégiques du Chef de l'État, S.E le Général Mamadi DOUMBOUYA presque tous les objectifs assignés ont été atteints. Notamment les impératifs non négociables du contenu local, à travers l'utilisation de la

pour la réalisation du programme Simandou 2040.

L'annonce par le Ministre Djiba DIAKITÉ de la finalisation obligatoire des études de faisabilité de la construction d'une aciérie, deux ans après l'entrée en production du minerai de fer, marque la volonté affichée du Chef de l'État de faire de la valorisation des ressources minières une réalité tangible pour soutenir le programme Simandou 2040 et créer de la valeur ajoutée.

Cette cérémonie, qui marque un tournant majeur dans l'opérationnalisation de la Compagnie du TransGuinéen – CTG et l'entrée en phase de production du projet Simandou avant fin 2025, est le fruit d'un processus dynamique mené avec pa-

triotisme par le Chef de l'État, S.E le Général Mamadi DOUMBOUYA, en s'appuyant avec une confiance renouvelée sur le Président du Comité Stratégique de suivi du projet Simandou, Djiba DIAKITÉ.

De la signature, en juillet 2024, du contrat d'acquisition du premier lot de locomotives à la signature du second lot en janvier 2025, les choses se sont accélérées pour aboutir à la remise officielle ce jour. Le Président du Comité Stratégique de Simandou, Djiba DIAKITÉ, a mobilisé pour l'occasion tous les partenaires industriels du mégaprojet, réunis au sein de la joint-venture, la Compagnie du TransGuinéen (CTG), qui exploitera les locomotives et les autres infrastructures.

Les représentants diplomatiques et des institutions internationales étaient également présents.

Sur le site de Morebayah, les travaux sont entrés dans leur

dernière phase. Trois quais majeurs sont en cours de finalisation : le quai pour l'exportation du minerai de WCS et Baowu (Blocs 1 et 2 du Simandou) ; le quai pour l'exportation du minerai de Rio Tinto Simfer et Chinalco (Blocs 3 et 4) ; et le quai commercial destiné aux marchandises et aux passagers.

Ces trains vont traverser les quatre régions naturelles du pays pour transporter 120 millions de tonnes de minerai de fer durant les deux prochaines années, qui seront exportées via le port de Morebayah, ainsi que des milliers de passagers et des marchandises, connectant toute la Guinée au reste de la sous-région.

Les locomotives et les infrastructures du TransGuinéen incarnent l'espoir d'une Guinée résolument tournée vers la souveraineté économique.

DCI-PRG



80EME ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

Le discours historique du Général Amara Camara

Madame la Présidente de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

C'est un honneur et un privilège, pour moi, de prendre la parole à cette tribune universelle au nom de Son Excellence le Président Mamadi Doumbouya, Président de la République de Guinée, Chef de l'État.

À cette occasion solennelle, il m'a chargé de transmettre ses chaleureuses félicitations à Madame Annalena Baerbock pour sa brillante élection à la Présidence de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de lui assurer du soutien total de la République de Guinée durant son mandat.

En saluant les efforts constants de Monsieur Antonio Guterres pour la paix mondiale, nous rendons également hommage à Monsieur Philémon Yang pour le travail remarquable accompli lors de la 79ème session.

La République de Guinée, dont nous avons l'honneur de porter la voix, s'identifie pleinement au thème de cette présente session : « Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains ».

Dans notre contexte national, ce thème prend une résonance particulière : « mieux ensemble » grâce à la refondation. Après plus de 66 ans d'indépendance, la paix, le vivre-ensemble, le développement et les droits humains deviennent une réalité en Guinée.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de recevoir les salutations fraternelles du peuple souverain de Guinée, de son Président et de son Gouvernement.

En prenant la parole ici même il y a deux ans, le Président Doumbouya affirmait : « Mon pays continue de fonder un espoir en l'Organisation des Nations Unies pour trouver des solutions idoines aux questions auxquelles notre monde est confronté. Mais les fondamentaux qui ont présidé à la création de notre organisation doivent s'adapter aux mutations profondes de notre société. »

Cet espoir, malheureusement, tend à céder la place à l'inquiétude. Car il est désormais évident que le monde est boule-



versé, aucun continent n'est épargné :

la paix devient un luxe, les guerres et les conflits se banalisent, les organisations internationales et régionales s'affaiblissent, et les alliances dépendent trop souvent de la volonté des dirigeants du moment.

À ce rythme, nous devons avoir le courage d'admettre que les plus belles années de notre organisation commune pourraient bien être derrière nous.

Mesdames et Messieurs,

Il existe un lien indissoluble entre la paix, le développement et les droits humains. Nous rendons hommage aux hommes et aux femmes qui, partout dans le monde, se battent pour la paix, mais force est de constater que la simple dénonciation des atrocités reste trop souvent l'ultime niveau d'action de la communauté internationale.

Par ailleurs, la nature, jadis agressée par l'homme, nous inflige aujourd'hui les conséquences les plus dramatiques :

la raréfaction des terres arables, l'aggravation des sécheresses, la multiplication des inondations, la chaleur devenue de plus en plus insupportable.

Ces réalités doivent nous interpellier et nous pousser à une profonde remise en question.

Mesdames et Messieurs,

Le bien-être du peuple et le vivre-ensemble sont les véritables synonymes de la paix. C'est ce qu'affirmait déjà le Président Doumbouya en faisant de cette priorité la ligne directrice de son action.

Grâce à sa rigueur et à sa constance, la Guinée s'est réconciliée avec elle-même et avance courageusement sur le

chemin du développement.

En affirmant la fin d'une époque déséquilibrée et injuste où l'Afrique n'avait pas droit au chapitre, le Président Doumbouya a fait le choix d'assumer pleinement la souveraineté nationale :

Il s'agissait tout d'abord de notre souveraineté minière,

par le retrait de plusieurs permis non conformes aux textes et lois notamment au Code minier de la République de Guinée ;

Mais aussi de notre souveraineté intellectuelle, à travers la transformation de notre système éducatif et la promotion de l'excellence.

C'est ainsi qu'est née l'initiative Simandou Academy, qui offre aux meilleurs enfants du pays en termes de rendement scolaire, l'opportunité d'étudier dans les meilleures écoles du monde et dans les meilleures conditions, afin de doter la Guinée du capital humain nécessaire à son développement.

Mesdames et Messieurs,

Nous savons, mieux que quiconque, le prix de la paix et le coût du sous-développement. C'est ce qui a justifié, dans un passé récent, la prise de responsabilité de nos Forces de défense et de sécurité pour éviter à notre pays de sombrer.

Aujourd'hui, dans une démarche méthodique tournée vers l'avenir, le Président Mamadi Doumbouya a initié le programme SIMANDOU 2040, construit autour de cinq piliers stratégiques :

1/- L'Agriculture, l'industrie alimentaire et le commerce : qui est le moteur de notre croissance ;

2/- L'Éducation et la culture : qui sont notre fondation de demain ;

3/- les Infrastructures, les transports et les nouvelles technologies : pour connecter d'avantage notre pays ;

4/- l'Économie, les finances et l'assurance : afin de garantir notre souveraineté financière ;

5/- la Santé et bien-être : qui constitue une priorité nationale.

Le projet Simandou, qui abrite le plus grand gisement de fer au monde, contribuera significativement à la décarbonisation de la planète grâce à la teneur exceptionnelle de son minerai (65 %).

Pour garantir la pérennité du programme, un fonds souverain sera mis en place et alimenté par les revenus de Simandou, complété par d'autres mécanismes classiques.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de rappeler encore une fois, les mots d'un grand dirigeant africain qui a affirmé du haut de cette tribune, je cite :

« De façon très claire, sans hypocrisie, sans faux semblant, les yeux dans les yeux, nous sommes tous conscients que ce modèle démocratique que vous nous avez si insidieusement et savamment imposé après le sommet de la Baule en France, presque de façon religieuse, elle ne marche pas. Les différents indices économiques et sociaux sont là pour le démontrer. Ce n'est pas un jugement de valeur sur la démocratie en elle-même. C'est un bilan. Un constat sur plusieurs décennies d'expérimentation chaotique de ce modèle dans notre environnement. Une pé-

riode où il n'a été question que de joutes politiques. Au détriment de l'économie ».

A ce propos, je suis heureux d'annoncer que la République de Guinée vient de franchir une étape historique en obtenant sa première notation souveraine inaugurale, classée « B+ avec perspective STABLE » par Standard & Poor's (S&P) !

Grâce à la vision et au leadership de Son Excellence le Président de la République, le Général Mamadi DOUMBOUYA, la Guinée franchit aujourd'hui un cap majeur avec cette reconnaissance internationale.

Cette notation place désormais la Guinée au rang de 21^{ème} puissance économique de l'Afrique francophone de l'Ouest et ouvre la voie à un accès plus favorable et compétitif aux marchés internationaux de capitaux.

Pour la République de Guinée, le respect du droit humain signifie la reconnaissance de la dignité inhérente à chaque personne et l'application de principes et de normes qui protègent ces droits, tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Malheureusement, son application à travers le monde demeure à géométrie variable, selon les régions, selon les acteurs, selon les contextes et selon les intérêts.

Mesdames et Messieurs,

En venant ici, le Président Doumbouya nous a chargés de réaffirmer son adhésion sincère au thème de cette session. Il attache une importance primordiale à la paix, au développement et aux droits humains.

Madame la Présidente,

En voulant doter notre pays d'une constitution qui nous ressemble et qui nous rassemble, une démarche de concertation et de recherche d'inclusivité a été initiée. Elle fut certes longue mais utile et nécessaire au regard de nos passifs.

Nous sommes heureux d'annoncer du haut de cette tribune que le projet de constitution qui a été soumis au peuple par referendum a été adopté à une très large majorité.

Depuis hier 26 septembre 2025, à la suite de sa promulgation par le Chef de l'Etat, la République de Guinée a désormais une constitution qui marque son retour à l'ordre constitutionnel tant attendu par nos populations et la communauté internationale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

CONSTITUTION

Un rempart pour la société civile

Après la validation officielle des résultats du scrutin référendaire par la Cour suprême, suivie de leur promulgation par le Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, la Synergie des Faïtières et Organisations de la Société Civile pour l'Observation du Scrutin Référendaire a salué le bon déroulement du vote tenu le dimanche 21 septembre 2025. Cette déclaration a été rendue publique au siège du Conseil national des organisations de la société civile de Guinée, situé à Dixinn, par Gabriel Haba, président du CNOSCG et coordinateur général de la Synergie.



La Synergie a pris acte, avec responsabilité et patriotisme, du décret présidentiel promulguant la nouvelle Constitution de la République de Guinée ce vendredi 26 septembre. Cette promulgation, consécutive à la proclamation des résultats définitifs par la Cour suprême, marque une étape décisive dans le processus de refondation institutionnelle du pays.

La Guinée entre ainsi dans une nouvelle ère, portée par une Constitution qui renforce l'unité nationale, consolide l'État de droit et affirme les principes démocratiques. Ce moment est à la fois juridique et symbolique, traduisant la souveraineté populaire exercée par voie référendaire. De la rédaction participative du texte à son adoption par le peuple, c'est toute la nation qui s'est

engagée dans une œuvre collective, témoignant de sa maturité et de son attachement aux valeurs républicaines.

La société civile salue les premières initiatives des autorités, notamment l'adoption du nouveau Code électoral par le Conseil National de la Transition. Elle y voit une volonté affirmée de doter le pays des outils juridiques né-

cessaires à l'application de la Constitution et au retour à l'ordre constitutionnel. Toutefois, elle insiste sur l'urgence d'organiser des élections nationales et locales transparentes afin d'installer des institutions élues et représentatives.

Elle appelle également à la mise en place progressive des nouvelles institutions prévues par la Constitution, piliers d'un État équilibré et garant des libertés. Le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles par tous les citoyens, gouvernés comme gouvernants, est essentiel à la réussite de ce nouveau pacte républicain.

Consciente de son rôle de vigie citoyenne, la société civile réaffirme son engagement à veiller à l'application intégrale de la Constitution. Elle exhorte les institutions, les acteurs politiques et chaque citoyen à respecter ce texte fondamental, garant de paix, de stabilité et de prospérité.

En ce jour historique, elle exprime sa reconnaissance au peuple de Guinée pour sa mobilisation exemplaire et félicite les institutions ayant œuvré à la réussite du processus. Le Président de la République pour sa conduite républicaine, le Conseil national de la tran-

sition pour l'élaboration du texte, le ministère de l'administration du territoire pour la préparation technique du scrutin, et la Cour suprême pour sa rigueur dans la proclamation des résultats.

La société civile appelle toutes les forces vives à l'unité et à la vigilance. La nouvelle Constitution devient la boussole de notre avenir commun, consacrant la Guinée comme un État unitaire, démocratique, laïque et social, fondé sur la dignité humaine, la liberté et la justice.

Ce 26 septembre 2025 restera gravé dans l'histoire comme le jour où la Guinée s'est dotée d'une nouvelle loi fondamentale, fruit d'un processus inclusif et citoyen. Ce pacte doit désormais guider la conduite des affaires publiques et nourrir la conscience collective.

La société civile renouvelle son engagement à défendre cette Constitution, à en vulgariser le contenu, à sensibiliser les citoyens à leurs droits et devoirs, et à contribuer à la construction d'un État responsable et inclusif. La Guinée tourne une page et en ouvre une nouvelle, à écrire ensemble dans la paix, la responsabilité et la fraternité.

Amadou Mouctar Diallo

SCRUTIN REFERENDAIRE

L'ONASUR salue une élection calme et maîtrisée

Ce vendredi 26 septembre 2025, les membres de l'Observatoire National Autonome de Supervision du Référendum (ONASUR) ont tenu une conférence de presse pour présenter le bilan de leurs activités menées avant, pendant et après le scrutin référendaire du 21 septembre.

Le premier rapporteur de l'ONASUR, Ousmane Diaby, a rappelé les grandes lignes de la mission confiée à l'organe : « Elle a consisté à la supervision du déroulement du processus électoral, au suivi du respect du chronogramme, à la vérification de la disponibilité et de la conformité du matériel électoral, à l'observation du scrutin, au dépouillement et à la centralisation des résultats, ainsi qu'à la transmission des rapports généraux aux autorités compétentes. »

Il a détaillé les trois phases de l'intervention : « Avant le jour J, c'est-à-dire la veille, le jour du scrutin référendaire et puis la phase post-scrutin référendaire. S'agissant de la veille ou de l'avant jour du scrutin, vous étiez avec nous effectivement au niveau de l'hôtel Kaloum, quand nous avons animé un point de presse pour vous parler juridiquement du cadre légal portant sur cet organe, de ce qu'on projetait en termes d'activités devant être réalisés sur le terrain. »

Concernant le jour du vote, il a précisé : « Le dimanche 21 septembre 2025, nous avons effectivement animé un point de presse pour vous parler de tout ce que le peuple de Guinée attendait de nous et de tout ce que la loi nous conférait en termes de mission et d'attribution conformément à la loi 012 du mois d'avril 2025. La première activité consistait bien à la formation et au déploiement des superviseurs de l'ONASUR sur le territoire national, au

niveau des préfectures, communes et régions, mais aussi à l'étranger, dans 34 ambassades de nos représentations diplomatiques. »

Il a insisté sur l'envergure de la mission : « Quand on dit territoire national, il ne faut pas se limiter seulement à nos 33 préfectures et à nos 8 régions administratives. La loi nous confère le pouvoir d'étendre l'exercice de ces activités au-delà de nos frontières. Les superviseurs de l'ONASUR ont été formés et déployés sur le terrain, où ils ont réalisé les différentes tâches qui leur étaient dévolues pour permettre la réussite du scrutin référendaire, une phase cruciale de l'histoire électorale de notre pays. »

Le deuxième rapporteur, Ibrahima Khalil Bamba, a mis en lumière la méthodologie adoptée par les 11 membres de l'ONASUR : « C'était important pour nous de vous relever ces quelques observations pour vous faire comprendre que les résultats que nous vous exposons aujourd'hui sont le fruit d'une combinaison d'organisation interne efficace, partage de responsabilités, méthode de travail rigoureuse et surtout de la cohésion d'une équipe multidisciplinaire composée d'experts électoraux éprouvés. Ça n'en doit rien au hasard. »

Il a cité les indicateurs de supervision utilisés : « La conformité légale, c'est-à-dire s'assurer du respect des textes en vigueur, la loi référendaire, la charte de la transition, les décrets. Ensuite,



l'organisation matérielle pour garantir la disponibilité du matériel électoral. Troisièmement, l'accessibilité du scrutin pour assurer la participation effective des citoyens. Et enfin, la sécurité du scrutin, avec un dispositif sécuritaire déployé pour garantir l'intégrité du vote, la sécurité des bureaux, des électeurs et des édifices publics et privés. »

Ibrahima Khalil Bamba a également présenté la plateforme numérique e-ONASUR : « À travers cette plateforme, les équipes ont pu recevoir, traiter, analyser les données du scrutin. Au-delà de l'observation directe, il y a eu une coopération institutionnelle avec toutes les instances publiques, nationales et internationales impliquées dans le processus référen-

daire. La troisième méthodologie, c'est la communication institutionnelle, dans un souci de transparence et de redevabilité. »

Face aux interrogations sur l'indépendance de l'ONASUR, Maître Pépé Antoine Lamah, représentant du barreau de Guinée, a tenu à rassurer : « Je veux vous confirmer ici que l'ONASUR a travaillé avec indépendance, impartialité. Ce que l'ONASUR a pu déployer, ses propres membres sur le terrain, à travers des missions dans les régions administratives du pays, pour superviser la phase post-scrutin, c'est très important. L'objectif était de recueillir la perception des électeurs, d'être à leur écoute, de transmettre les recommandations à qui de droit, dans une perspective d'amélioration continue de notre système électoral. Nous sommes allés par nous-mêmes constater et effectuer des constats sur le terrain. »

Enfin, la présidente Sy Hadja Mariama Satina Diallo et le vice-président Sékou Koureissy Condé ont exprimé leur satisfaction : « Nous avons le sentiment du devoir accompli. Et surtout, nous avons un grand plaisir d'avoir participé à des élections calmes, sereines, vraiment où il n'y a pas eu de casse. On n'a pas l'habitude de connaître ça, mais il faut le reconnaître. Et ça, ça fait partie aussi de notre joie au sein de l'ONASUR, que nous ayons pu assurer une surveillance d'une élection calme dans toute l'intégralité de la République de Guinée. »

Amadou Mouctar Diallo

AMADOU OURY BAH

« Le oui n'est pas la victoire d'un camp, mais celle de toute la Guinée »

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, M. Amadou Oury BAH, s'est adressé ce mercredi 24 septembre 2024, à la presse nationale et internationale, au lendemain de la proclamation des résultats provisoires du scrutin référendaire du 21 septembre. Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, la nouvelle Constitution a été adoptée par 89,38 % des suffrages exprimés, avec un taux de participation de 86,42 %.

« Le peuple de Guinée a fait le choix souverain d'adopter une Constitution qui consacre la réconciliation de l'État et de la société civile », a déclaré le Premier ministre depuis le palais de la Colombe au quartier Boulbinet dans la commune de Kaloum. Saluant la maturité démocratique et la mobilisation exemplaire des citoyens, il a souligné que ce processus s'est déroulé dans la transparence, sans incident, avec la participation de toutes les composantes de la Nation, y compris la diaspora.

Au nom du Président de la République, Chef de l'État, le Général Mamadi Doumbouya, le Chef du gouvernement a rendu hommage à l'ensemble des acteurs : partis politiques, syndicats, organisations de jeunesse et de femmes, leaders communautaires, observateurs nationaux et internationaux, forces de défense et de sécurité, ainsi qu'à la Direction générale des élections. Il a également remercié le Général Mamadi Doumbouya, pour « son soutien déterminé » à ce processus.

« Le oui n'est pas la victoire d'un camp contre un autre, mais celle de toute la Guinée », a-t-il insisté, affirmant que le gouvernement restera attaché au dialogue et à la réconciliation. M. Bah Oury a enfin rappelé que cette étape ouvre la voie aux prochaines échéances électorales – présidentielle, législatives, communales, régionales et sénatoriales – indispensables au retour complet à l'ordre constitutionnel.

« Le peuple souverain de Guinée a tracé un chemin vers un avenir républicain et démocratique », a conclu le Premier ministre.

L'expression souveraine du peuple doit être respectée

Interpellé sur le calendrier électoral, le Chef du gouvernement a rappelé que « le Président de la République avait déjà indiqué, dès le début de l'année, que 2025 serait une année électorale ». Selon lui, le référendum du 21 septembre n'est qu'« une étape franchie » et les élections sont bel et bien programmées pour cette année, *Inch'Allah*.

S'agissant des résultats du scrutin, Amadou Oury Bah a souligné la forte participation des Guinéens, estimée à 86,36 %, avec près de 90 % de suffrages favorables au projet constitutionnel, malgré l'appel au boycott d'une partie de l'opposition. « C'est une page historique qui se tourne, définitivement. Remettre en cause cette expression souveraine du peuple, c'est faire preuve d'un profond mépris pour la majorité silencieuse », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a conclu en saluant la maturité et la mobilisation des citoyens, tout en réaffirmant la détermination du gouvernement à poursuivre le processus électoral jusqu'à son terme.

La portée du référendum constitutionnel

« Il ne s'agit pas d'une modification



constitutionnelle, mais bien d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution pour la République de Guinée », a déclaré ce mercredi, 24 septembre, le Premier ministre devant la presse. Le Chef du Gouvernement a rappelé que cette démarche s'inscrit dans une volonté de consolidation des institutions et de recherche de stabilité politique.

Insistant sur cette notion de stabilité, le Premier ministre a indiqué qu'elle demeure l'axe central de l'action publique. Elle doit, selon lui, être adossée au respect scrupuleux des règles démocratiques et constitutionnelles, dans une vision ouverte et constructive tournée

vers l'avenir.

M. Bah Oury a par ailleurs souligné que les changements dans la conduite des affaires publiques interviendront au moment opportun, conformément au pouvoir discrétionnaire du Président de la République, Chef de l'État, Général Mamadi Doumbouya. Il a enfin invité l'ensemble des acteurs politiques et sociaux à dépasser les querelles conjoncturelles pour privilégier la

Des droits sociaux désormais inscrits comme obligations de l'Etat.

Après publication des résultats provi-

soires du référendum constitutionnel, le Premier ministre, Amadou Oury BAH, a insisté sur deux axes majeurs : le rôle constructif des contre-pouvoirs et la souveraineté financière de la Guinée dans l'organisation de ses consultations électorales.

Répondant à une question sur le dialogue avec l'opposition et la société civile, le Chef du Gouvernement a rappelé que la démocratie guinéenne a besoin de contre-pouvoirs efficaces, responsables et porteurs de projets. « Les contre-pouvoirs doivent refléter un sens élevé de responsabilité et une vision constructive. Ceux qui ne cher-

chent qu'à discréditer et à nier la réalité n'auront plus d'écho dans une société en évolution », a-t-il affirmé. Il a appelé à dépasser les antagonismes systématiques pour privilégier des débats de fond autour des programmes et des projets de société.

Abordant la question du financement des élections, le Premier ministre a souligné que les présentes consultations ont été entièrement financées par le budget national, preuve d'une souveraineté assumée. « L'exigence de souveraineté nous impose discipline et mobilisation de nos ressources intérieures », a-t-il déclaré.

M. BAH Oury a également salué la résilience économique de la Guinée, malgré les chocs récents, rappelant la croissance de 6 à 7 % enregistrée ces dernières années et la concrétisation du projet minier Simandou. Il a mis en avant la reconnaissance internationale des efforts consentis, notamment à travers la notation B+ accordée par Standard & Poor's.

Enfin, le Chef du Gouvernement a insisté sur les nouvelles obligations constitutionnelles inscrites dans la nouvelle constitution : accès à l'éducation, aux soins de santé et à de meilleures conditions de vie pour tous les citoyens. « Ces droits sont désormais des obligations que l'État devra satisfaire », a-t-il conclu, appelant à une gestion plus rigoureuse des finances publiques et à l'engagement de chaque citoyen.

Alhassane Barry

ELECTION PRESIDENTIELLE DU 28 DECEMBRE

Un vote, une voix, une joie partagée

Le pays s'apprête à vivre un moment historique, empreint de responsabilité et d'espérance. À la suite du référendum constitutionnel du 21 septembre 2025, marqué par un oui écrasant du peuple, le Président de la République a, par décret lu à la télévision nationale ce samedi 28 septembre, fixé la date de l'élection présidentielle au dimanche 28 décembre 2025, sur l'ensemble du territoire national.

Cette décision, fruit de consultations approfondies avec des institutions clés tels que la Direction Générale des Elections (DGE), l'Observatoire National Autonome de supervision du référendum constitutionnel (ONASUR) et le Conseil des ministres, marque une avancée décisive dans le processus de transition. Le décret engage également plusieurs ministères stratégiques, Administration du Territoire, Affaires Étrangères, Justice, Sécurité, Défense, Économie et Budget à garantir la mise en œuvre rigoureuse et inclusive du scrutin.

Le 28 décembre ne sera pas un simple jour d'élection. Ce sera une célébration de la démocratie retrouvée, une journée où chaque citoyen



pourra exercer son droit dans la joie, avec la conviction que sa voix compte. Ce scrutin incarne le retour à la légitimité démocratique, après une période de réformes profondes et de

mobilisation nationale. Le plébiscite du référendum a révélé une volonté populaire forte : celle de bâtir une République nouvelle, fondée sur des institutions solides, équitables et respectueuses de l'État de droit.

La supervision du processus par l'ONASUR et la DGE vise à garantir transparence, sécurité et crédibilité. Les autorités ont promis un cadre propice à la libre expression des candidatures et à une participation citoyenne massive, dans le respect des nouvelles dispositions constitutionnelles.

Ce décret sonne comme un signal fort à la communauté internationale : le pays est résolument engagé sur la voie du renforcement démocratique et de la stabilité institutionnelle. Le scrutin du 28 décembre sera suivi de près, tant par les observateurs.

Amadou Mouctar Diallo

La célébration dans le souvenir

La commémoration de la date du 2 octobre 1958, donne toujours l'occasion aux Guinéens de jeter un regard rétrospectif sur leur histoire. Si la Guinée, malgré les intimidations, menaces et pressions de toutes sortes, a su saisir cette occasion historique et unique pour accéder à la souveraineté nationale et internationale, c'est grâce à l'unité de tous ses fils et filles.

Dans ce mouvement de lutte continue, l'année 1958 a été un repère déterminant de l'histoire de la Guinée. Deux dates s'inscrivant au cours de cette année comme le déclic d'une lutte soutenue pour la conquête de l'Indépendance.

D'abord le 28 septembre qui a marqué le rejet en bloc de la proposition gaulliste de communauté par le peuple de Guinée, et le 2 octobre de la même année, où la volonté du peuple à se diriger lui-même est proclamée. Le jeune État guinéen signait ainsi un acte historique dont il a assumé les conséquences dans la dignité face à l'ancienne tutelle déterminée à lui faire avaler la pilule de son choix. Un choix que les Guinéens ont assumé avec abnégation quant à la déclaration du père de l'indépendance qui disait : « *Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage* ».

La commémoration de la date historique du 2 octobre que l'ancien ambassadeur, feu Naby Youla, exhortait de voir avec une certaine responsabilité face à notre histoire, devrait, d'après ce défunt, être un « *facteur puissant de rapprochement de tous les Guinéens* ».



C'est une date repère qui a marqué un nouveau jalon et exprimé la volonté manifeste de toute la population guinéenne d'accéder à l'indépendance en dépit des divergences politiques. C'est ainsi que la population guinéenne, en l'occurrence les jeunes, les femmes, les cadres et toutes les catégories socio-professionnelles, était unanime dans l'ensemble sur le rejet de la proposition du Général De Gaulle en faveur de l'indépendance de la Guinée.

« *Toute la population était animée d'un même idéal, celui de l'indépendance de la Guinée. C'est pourquoi on peut affirmer haut et fort que l'indépendance guinéenne a été arrachée grâce à une volonté commune de tous les Guinéens* », témoignait-il y a quelques années, M. Daouda Cissé, enseignant. L'orateur poursuivait en soulignant que c'est l'un des rares moments où toutes les formations politiques, les mouvements à caractères régionaux ont décidé de taire leurs différends pour se mettre

derrière le Président Ahmed Sékou Touré.

Et ce qu'il faut retenir en ce jour anniversaire, c'est le fait que le référendum du 28 septembre 1958 a été un bel exemple que la Guinée a donné aux pays de la sous-région et de toute l'Afrique en général.

C'est le fait aussi que cette indépendance soit devenue un cadre idéal pour notre pays de se forger une identité sur l'échiquier politique de notre continent

dans une marche ascensionnelle.

C'est pourquoi, au niveau de tous les mouvements de l'indépendance en Afrique : au Mozambique, en Angola, en Guinée-Bissau, en Afrique du Sud et autres, la Guinée y a joué un rôle de premier plan.

En célébrant donc les 67 ans de notre indépendance, l'occasion est donnée aux Guinéens de lire les belles pages de leur histoire. Ceci dit, ils doivent accepter de partager ces instants de souvenir de notre histoire afin de nous conforter dans notre vision commune de notre parcours, mais surtout de nos héros qui se sont sacrifiés pour notre pays. Leur courage mérite d'être vivement salué en ce jour du 2 octobre 2025.

Notre pensée profonde va également aux artistes de notre peuple. Qui ne se rappelle pas de cette journée du jeudi 2 octobre 1958 au camp Magin, aujourd'hui camp Almamy Samory Touré, dans une parade peu coutumière, devenu théâtre d'un événement particulier : le drapeau guinéen pour la première fois est hissé pour flotter haut dans le ciel.

Yamoussa Touré

2 OCTOBRE 1958

Les femmes, ces héroïnes !

A l'occasion de la commémoration du vote historique du 28 septembre et du 2 octobre, la Guinée se souvient des événements qui ont jalonné le parcours de ces héros et autres anonymes défenseurs de sa liberté. Parmi ceux-ci les femmes et les jeunes, avenir de la Nation.

La population guinéenne dans son ensemble a joué un rôle important dans l'accession à l'indépendance le 2 octobre 1958 ; L'action des femmes et des jeunes a été déterminante. Leur rôle aura surtout constitué en la contestation des ordres coloniaux, la promotion des aspirations du PDG RDA, la lutte contre la chefferie, la discrimination raciale, la défense des travailleurs indigènes et pour finir par le refus d'adhérer à la communauté française.

Les femmes ont constitué une ressource politique considérable dans cette période. Des militantes de première heure, des propagandistes ferventes selon les historiens. Elles ont apporté soutien matériel et moral à leurs frères et époux dans cette lutte. Le PDG a bénéficié de l'influence des femmes sur l'électorat, elles organisaient les réunions et encourageaient les adhésions au parti. Pendant la grève des ouvriers de 73 jours, elles se sont mobilisées, beaucoup ont été maltraitées et emprisonnées.

Hadja Mafory Bangoura, la présidente des femmes du PDG RDA était l'une d'elles, sa maison servait de refuge aux manifestants blessés. Elle avait créé une milice populaire, encourageait les femmes à revendre leurs bijoux et leurs vêtements pour aider le parti. On dit d'elle aussi qu'elle aurait demandé aux femmes de faire la grève du sexe si les maris n'épousaient pas les idées du parti ; cette femme faisait peur aux autorités coloniales.

Les guinéennes ont toujours fait preuve de courage dans l'adversité, MBalia Camara a payé de sa vie et de celle de son bébé, le 9 février 1955, le fait d'avoir dénoncé les trucages des législatives de 1954 à Tondon. Pour en revenir à la lutte politique des femmes, La plupart d'entre elles n'étaient pas associées aux organisations économiques et administratives de l'administration coloniale, le PDG RDA leur offrait l'émancipation, elles avaient donc tout à gagner dans l'indépendance.

D'autres comme Jeanne



Martin Cissé, laisseront plus tard leurs empreintes indélébiles dans l'édification de la Nation Guinée.

Les jeunes, qu'ils soient enseignants, syndicalistes, ouvriers, planteurs ou chemins ont mené de front le combat des indépendances. Le camarade SILY Ahmed Sékou Touré était d'ailleurs l'un de ces jeunes bouillant syndicaliste qui

ne mâchait pas ses mots. Une bonne partie des membres du PDG RDA était des enseignants. Toutes ces couches étaient fatiguées de l'exploitation coloniale, des impôts, des corvées et voulaient être libérées de ces humiliations. Les jeunes issus de la diaspora se sont aussi mobilisés, beaucoup sont rentrés pour participer au développement du jeune Etat.

Après le référendum du 28 septembre 1958, le destin des femmes et des jeunes guinéens était tout tracé. Les femmes conscientes du rôle qui était désormais le leur, se sont engagées à se qualifier pour défendre leurs droits et participer à la vie de leur Etat. La jeunesse, elle devait assurer l'avenir.

Marie Louise Diallo

GUINEE

Et vint l'Indépendance

Le 2 Octobre 1958, la Guinée proclame son indépendance à l'issue de combats acharnés contre la domination française cruelle et déstabilisatrice qui a duré près de 60 ans. Des incertitudes, des soubresauts et des menaces de tous genres, teintées d'agissements rocambolesques orchestrés par la France et aidés par des individus à l'interne pour saper les bases de ce nouvel Etat. Et cette option est pourtant souveraine et irréversible.



Le Camarade Ahmed Sékou Touré, accompagné de nombre de fervents défenseurs de la cause juste, a proclamé haut et fort : « Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage ». Une phrase qui a semé la panique dans les ouailles du colon qui ne s'attendait point à une telle phrase de la part d'une colonie aussi stratégique que la Guinée. Et « vivement les conséquences » de tout acabit allant du sabotage systématique au dénigrement des dirigeants en passant par des complots permanents et l'isolement catégorique sous des prétextes variés. Des Guinéens ont été utilisés par le Blanc pour détruire l'indépendance et mener des actions subver-

sives visant les options économiques et financières du pays et des visées anti révolutionnaires : la monnaie se déprécie considérablement, la situation économique recule, l'enseignement saboté, etc. L'activité économique s'est vue réduite au balbutiement et à la délation. Toutes les bases économiques sont sapées...

Face à cet état de fait, Sékou Touré en grand stratège de la Révolution applique des mesures stratégiques majeures : changement de la monnaie, nationalisation et création d'unités de production, orientation vers l'économie planifiée, orientation socialiste des options d'enseignement et de formation des cadres guinéens, lancement de grands programmes dans les secteurs prioritaires comme l'agriculture, la pêche surtout.... Et la Guinée réussit à se tirer de ce gong du Blanc sans coup férir. Sur le plan administratif, la décentralisation fut poussée jusqu'au dernier village du pays. Des cadres de concertation naissent partout, des organes de décision sont nés à la base, les populations sont représentées dans toutes les sphères de l'Etat, la

responsabilité des uns et des autres engagée partout. Désormais des plans de développement soutenus sont visibles et des agents d'exécution aussi. Du triennal au début en 1963 arrive au quinquennal en 1975 dans tous les domaines.

L'indépendance de la Guinée devient un vrai socle de dignité et sert désormais de miroir pour les pays africains. La Guinée soutient les mouvements de libération partout et devient du coup l'épicentre du combat pour la libération des peuples épris de justice. De par sa position, la Guinée participe à la création d'organisations sous régionales et régionales et internationales devant appuyer ses idées de liberté et de souveraineté. Elle soutient le droit à la liberté des peuples à l'OUA, à ONU et au sein des pays non Alignés.

Dans un monde devenu le champ de voraces et de prédateurs, assoiffés de proies, la Guinée est désormais un Etat indépendant et souverain et vit un air de paix et de prospérité recouvré au sein des Etats qui aspirent à un développement harmonieux et équilibré.

Alhassane Souaré

Ahmed Sékou Touré, esquisse d'un portrait



À l'occasion des festivités marquant le 67ème anniversaire de l'accession de la Guinée à l'indépendance, le 2 octobre 1958, la Direction Générale du quotidien national Horoya, premier organe d'information, de formation et d'éducation des masses laborieuses, a bien voulu proposer à ses millions de lecteurs une esquisse sur la biographie du premier président de la Guinée indépendante, père de la Nation, le camarade feu Ahmed Sékou Touré.

Ahmed Sékou Touré est né le 9 janvier 1922 à Faranah, des feux Alpha Touré et Aminata Fadiga. Il était le petit-fils du célèbre et intrépide résistant africain à la pénétration étrangère, Almamy Samory Touré, du côté de sa mère, et de Bakary Touré, du côté de son père. Les prénoms Sékou et Ahmed lui ont été donnés par son père et son frère et ami Gamal Abdel Nasser d'Égypte, respectivement.

Les études primaires de Sékou Touré ont été émaillées de beaucoup de soubresauts avec les autorités scolaires de l'époque, qu'il dénonçait pour leurs attitudes incommodes et discriminatoires. En 1937, il rentre à l'école professionnelle Georges Poirer à Conakry, où il sera exclu. Il s'adonne alors à la lecture intense d'ouvrages divers et, pour parfaire sa formation et renforcer ses capacités intellectuelles et professionnelles, il entreprend des cours par correspondance de 1939 à 1940.

En 1945, il devient le secrétaire général du Syndicat des postiers et participe activement à la formation du Parti démocratique de Guinée (PDG), né le 14 mai 1947, comme antenne locale du Rassemblement démocratique africain (RDA), créé le 25

octobre 1945 à Bamako.

En 1956, Ahmed Sékou Touré organise l'Union générale des travailleurs d'Afrique occidentale française (AOF). Il fut un leader exemplaire du RDA, travaillant étroitement avec son futur rival politique, Félix Houphouët Boigny, qui devint en 1960 le président de la Côte d'Ivoire. C'est sous la bannière du RDA que Sékou Touré fut élu député de la Guinée à l'Assemblée nationale française et maire de Conakry.

Le 5 août 1958, le groupe parlementaire africain désigne Sékou Touré comme rapporteur. Le 7 août, il quitte Paris pour Dakar, où il devait assister à la réunion du comité constitutionnel le lendemain. Au cours de cette réunion, le général de Gaulle déclarant que l'indépendance impose des devoirs et comporte des dangers, Sékou Touré déclare que la Guinée rejettera le projet de constitution si celui-ci ne comporte pas le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

C'est cette déclaration qui fit inscrire Conakry dans le périple africain du président du conseil du gouvernement français. Le général de Gaulle se rendit à Conakry, où il rencontra Sékou Touré, le 22 octobre 1958. Cette rencontre se déroula sur fond de mépris réciproque.

En somme, Ahmed Sékou Touré fut un homme de combat pour l'indépendance de la Guinée et de l'Afrique. Son parcours est un exemple de détermination et de courage face à l'adversité. Nous nous souvenons de lui aujourd'hui, à l'occasion de la célébration de l'an 67 de l'indépendance de la Guinée.

Sékou Bantoun Fofana

**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES**

E. ASSISTANTS AUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

1. Missions
Placés sous l'autorité du Directeur des opérations, l'Assistant au conducteur des travaux secondent le conducteur des travaux dans l'exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers.

2. Tâches essentielles

- Participer à l'élaboration des méthodes d'exécution et à la rédaction des procédures d'exécution ;
- Participer à faire la revue des différents documents fournis ;
- Participer à la planification des activités du chantier ;
- Participer à la coordination des activités du chantier et la gestion des interfaces entre les différents acteurs ;
- Participer à la supervision de l'implémentation des objectifs Qualité, l'hygiène, Sécurité et Environnement sur le chantier ;
- Participer aux réunions de chantier ;
- Participer à la collecte des données du chantier et à la rédaction des rapports hebdomadaires ;
- Participer à la réception des ouvrages exécutés ;
- Apporter sa contribution dans le retour sur expérience du chantier.

3. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme BAC+2 au moins en génie civil ;

4. Compétences requises

- Être dynamique et rigoureux ;
- Avoir la capacité de travail en équipe ;
- Être autonome ;
- Avoir un esprit d'initiative et s'adapter au changement ;
- Avoir un sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Être capable de communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit et être doté d'une grande capacité d'écoute ;
- Avoir des connaissances en matière de gestion de la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement ;
- Maîtriser des logiciels AutoCAD et Covadis ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint et MS Project ;
- Être proactif et de bonne moralité.

5. Localisation du poste :

- Conakry : 1
- Labé : 2
- Kankan : 4

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de ICônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

7. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postés la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icones btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES**

D. CONDUCTEURS DE TRAVAUX

1. Missions
Placés sous l'autorité du Directeur des opérations, le conducteur des travaux est responsable de l'exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers. Il est le pivot de l'organisation sur le chantier.

2. Tâches essentielles

- Participer à l'élaboration des méthodes d'exécution et à la rédaction des procédures d'exécution ;
- Faire la revue des différents documents fournis ;
- Participer à la planification des activités du chantier ;
- Encadrer l'assistant au conducteur de travaux et les chefs de chantier ;
- Coordonner les activités du chantier et gérer les interfaces entre les différents intervenants ;
- Assurer le suivi de l'avancements des sous-traitants ;
- S'approprier les objectifs Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et en assurer
- Coordonner les activités du chantier et gérer les interfaces entre les différents intervenants ;
- Assurer le suivi de l'avancements des sous-traitants ;
- S'approprier les objectifs Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et en assurer l'implémentation et le suivi sur le chantier ;
- Participer aux réunions de chantier ;
- Collecter les données du chantier et coordonner la rédaction des rapports hebdomadaires ;
- Gérer de façon proactive les risques et les opportunités sur le chantier ;
- Implémenter les changements et tenir à jour le registre des modifications et des cahiers de chantier ;
- Réceptionner partiellement et totalement les taches élémentaires des ouvrages exécutés ;
- Coordonner le retour sur expérience du chantier.

3. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme BAC+2 au moins en génie civil ;
- Avoir une expérience dans le domaine des ponts et chaussée, notamment les routes, ouvrages d'art, de franchissement, de drainage et d'assainissement.

4. Compétences requises

- Être dynamique et rigoureux ;
- Avoir la capacité de travail en équipe ;
- Être autonome ;
- Avoir un esprit d'initiative et s'adapter au changement ;
- Avoir un sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Être capable de communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit et être doté d'une grande capacité d'écoute ;
- Avoir des connaissances en matière de gestion de la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement ;
- Avoir des notions en matière de techniques de gestion de projet (management de la qualité, des coûts, des délais) ;
- Maîtriser des logiciels AutoCAD et Covadis ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint et MS Project ;
- Être proactif et de bonne moralité.

5. Localisation du poste :

- Conakry : 1
- Labé : 2
- Kankan : 4

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de ICônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

7. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postés la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icones btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**

APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES

B. INGENIEURS GENIE CIVIL BATIMENTS/PONTS ET CHAUSSÉES

1. Missions

Placés sous l'autorité du Directeur des opération, L'ingénieur en génie civil bâtiment/ponts et chaussées est chargé de concevoir, planifier, superviser et contrôler la réalisation d'infrastructures bâties (bâtiments publics, logements, équipements) et linéaires (routes, ponts, ouvrages d'art). Il intervient à toutes les étapes du projet, depuis l'étude technique jusqu'à la réception des travaux, en veillant à la qualité, à la sécurité, à la conformité réglementaire et à la durabilité des ouvrages.

2. Tâches essentielles

- Préparer des plans en prenant en compte les dimensions environnementales, sociales, sociétales et économiques de chaque projet ;
- Étudier les besoins du projet ;
- Réaliser des plans, modélisations et simulations ;
- Estimer les coûts, choisir les matériaux et définir les méthodes ;
- Contrôler l'exécution sur le terrain ;
- Coordonner les équipes techniques ;
- Veiller au respect du cahier des charges et des délais ;
- Gérer la documentation du projet dans son ensemble, notamment les contrats, les plans d'aménagement, les cahiers des charges, les calculs et les ordres du jour ;
- Superviser les opérations du projet pour garantir la conformité des travaux avec les normes de l'entreprise et les directives de sécurité, communiquer toute information utile aux équipes dirigeantes ;
- Former les effectifs pour s'assurer de la satisfaction des exigences de chaque projet dans le respect du budget alloué et des délais impartis ;
- Maintenir une communication directe constante avec la clientèle et les diverses parties prenantes de chaque projet ;
- Suivre les budgets de près en analysant tous les coûts liés à la réalisation des travaux, notamment les coûts de main-d'œuvre et de matériaux ;

3. Qualifications requises

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil ou d'un master génie civil
- Expérience professionnelle antérieure à un poste d'ingénieur/e génie civil
- Très bonne maîtrise des logiciels de conception (AutoCAD ou similaire) et de bureautique
- Solides compétences en matière de conduite et de suivi de travaux

4. Compétences requises

- Être dynamique et rigoureux ;
- Avoir un grand sens du relationnel et de la pédagogie ;
- Avoir une facilité d'adaptation au changement ;
- Avoir une capacité à coordonner le travail en équipe ;
- Avoir une capacité à gérer le stress ;
- Avoir une capacité à s'inscrire dans une démarche d'apprentissage continu ;
- Avoir des connaissances dans la conduite de travaux ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, etc. ;
- Avoir une bonne aptitude en communication ;
- Être proactif et de bonne moralité.

5. Localisation du poste :

- **Conakry : 1**
- **Labé : 2**
- **Kankan : 3**

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de Icônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

7. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postés la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icônes btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**

APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES

C. TECHNICIEN GEOMETRE / TOPOGRAPHE

1. Missions

Placés sous l'autorité du Directeur des opérations, le Technicien Géomètre / Topographe a en charge les activités de géométrie et de topographie au sein de Icônes BTP.

2. Tâches essentielles

- Planifier et effectuer les levés topographiques sur le terrain avec des appareils de levée topographique (station total, GPS différentiel, drones, etc.) ;
- Planifier et réaliser des missions de reconnaissance par drone ;
- Assurer le traitement informatique (DAO, CAO et SIG) des données topographiques afin de les rendre exploitables ;
- Implanter les ouvrages à exécuter ;
- Rédiger les rapports de mission ;
- Encadrer les assistants techniciens géomètres ;
- Encadrer les assistants techniciens topographes ;
- Réaliser les plans ;
- Évaluer les quantités réellement exécutées sur le terrain ;
- Constituer les dossiers et plan de récolement.

3. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme BAC+2 au moins en génie civil, en géométrie ou en topographie ;
- Avoir une expérience dans le domaine des ouvrages d'art, de franchissement, de drainage et d'assainissement et chaussées notamment les routes ;

4. Compétences requises

- Être précis, rigoureux et curieux ;
- Avoir la capacité de travail en équipe ;
- Avoir un sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Être doté d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir la capacité d'adaptation au changement ;
- Disposer de solides connaissances en topographie ;
- Maîtriser les instruments de mesures topographiques (station total, GPS différentiel niveau etc...) ;
- Maîtriser des logiciels, notamment Auto CAD et Covadis ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, etc. ;
- Avoir une bonne aptitude en communication ;
- Être proactif et de bonne moralité.

5. Localisation du poste :

- **Conakry : 1**
- **Labé : 1**
- **Kankan : 1**

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de Icônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

7. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postés la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icônes btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**



**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES**

A. INGENIEURS QHSE (QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT)

1. Tâches essentielles

- Participer à la définition de la politique QHSE de la société ;
- Implémenter les activités QHSE spécifiques aux projets sur différents chantiers ;
- Participer à la mise en place des outils de pilotage, de suivi et d'amélioration ;
- Organiser des sessions de briefing d'exécution des travaux, de sécurité et des actions de prévention ;
- Gérer les interfaces entre les représentants QHSE des partenaires de l'entrepreneur ;
- Former et sensibiliser les équipes sur les règles de bonnes pratiques ;
- Documenter et faire le suivi de l'exécution des travaux, des accidents et incidents de travail ;
- Participer à la communication et à la sensibilisation sur la politique QHSE de l'entreprise ;
- Gérer les non conformités avec les actions correctives ;
- Gérer le stock du matériel de qualité et de sécurité et des matériaux.

2. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur génie civil (BAC+5) spécialisé en QHSE équivalent ;
- Avoir une expérience dans le domaine de la gestion QHSE, idéalement dans le secteur de la construction des ponts et des routes (la connaissance des ponts mixtes acier-béton sera un atout) ;
- Avoir connaissance des réglementations nationales et internationales en matière de qualité, santé, sécurité et environnement.

3. Compétences requises

- Être dynamique et rigoureux ;
- Avoir un grand sens du relationnel et de la pédagogie ;
- Avoir une facilité d'adaptation au changement ;
- Avoir une capacité à coordonner le travail en équipe ;
- Avoir une capacité à gérer le stress ;
- Avoir une capacité à s'inscrire dans une démarche d'apprentissage continu ;
- Avoir des connaissances dans la conduite de travaux ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, etc. ;
- Avoir une bonne aptitude en communication ;
- Être proactif et de bonne moralité.

4. Localisation du poste :

- Conakry : 1
- Labé : 1
- Kankan : 1

5. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de Icônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

6. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postées la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icônes btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**





**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT
DE PLUSIEURS POSTES**

F. ASSISTANTS AUX MONTEURS DE CHARPENTE METALLIQUE

1. Missions

Placés sous l'autorité du Directeur des opérations, l'Assistant au monteur de charpente métallique secondent les monteurs dans l'assemblage et le montage des éléments porteurs de tablier du pont.

2. Tâches essentielles

- Participer à l'élaboration des méthodes d'exécution et à la rédaction des procédures
- D'exécution relatives au montage ;
- Participer à la planification des activités d'assemblage et de montage ;
- Participer à la sécurisation de la zone de travail ;
- Aider dans la coordination du déchargement des éléments métalliques livrés sur site ;
- Participer à la réception et au contrôle de conformité des éléments avec les plans et les bordereaux de livraison ;
- Veiller au bon état de l'outillage ;
- Participer à la manutention et au transfert des différents éléments vers les zones de travail ;
- Assembler les éléments de charpente métallique ;
- Installer les éléments de charpente métallique par lançage ou grutage ;
- Coordonner l'adaptation des pièces si nécessaire ;
- Coordonner le démontage des éléments de structures anciennes ;
- Participer à la rédaction des rapports journaliers ;
- Coordonner le retour sur expérience du chantier.

3. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme BAC+2 au moins en génie civil ;
- Avoir une expérience en construction métallique.

4. Compétences requises

- Être dynamique, rigoureux et minutieux ;
- Avoir la capacité de travail en équipe ;
- Avoir un sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Avoir une approche basée sur l'analyse et la gestion de risques ;
- Avoir la capacité à comprendre, analyser et ajuster le phasage des travaux face à des situations non planifiées ;
- Être capable de lire et concevoir des plans ;
- Maîtriser les techniques de soudage et de découpe au chalumeau ;
- Maîtriser les techniques d'élingage ;
- Avoir la capacité à guider des engins de chantier et de levage ;
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint et MS Project ;
- Être proactif et de bonne moralité.

5. Localisation du poste :

- Conakry : 2
- Labé : 1
- Kankan : 3

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de Icônes BTP
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des diplômes ou de l'attestation de diplôme ;
- une copie du Curriculum Vitae détaillé du candidat et signé par le titulaire ;
- une copie des attestations de travail avant la date de dépôt du présent appel à candidature.

7. LIEU, DATES ET HEURES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@icones-btp.com** avec en objet : « Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés ».

Ou être directement déposés sous plis fermés les jours ouvrables de **8 heures 30 h à 15 heures 00**. Les enveloppes doivent postées la mention suivante :

« Candidature pour recrutement d'ingénieurs et techniciens expérimentés dans le cadre des projets de icônes btp en république de Guinée ».

A Conakry : commune de Ratoma, quartier Taouyah, dans le couloir de l'hôtel mariador résidence ;
A Labé : au secrétariat du Gouvernorat de labé ;
A Kankan : au secrétariat du Gouvernorat de kankan ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard, **le 10 octobre 2025**



REPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE
PATRIMOINE BATI PUBLIC SAU



N° 0194 /SGPRG/PBPSAU/25

Conakry, le 23 septembre 2025

La Directrice Générale

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

1. Contexte & base légale

Le Patrimoine Bâti Public SAU (PBP-SAU), placé sous la tutelle technique du Secrétariat Général de la Présidence de la République et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), est chargé de la conception, de la définition et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de conservation et de gestion du parc immobilier bâti de l'État.

2. Nature de la procédure

Dans le cadre de la passation des marchés en accord cadre, conformément à l'article 47 du code des marchés publics, le PBP-SAU envisage de mettre en place une base de données des entreprises de travaux, fournitures et prestations pour une durée de deux (2) ans (2025-2027).

À cet effet, le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux entreprises étrangères.

3. Catégories visées

- a) **Travaux** (construction, réhabilitation, entretien de bâtiments) ;
- b) **Fournitures** (équipements, matériels, consommables liés au bâti public) ;
- c) **Bureaux d'études & de contrôle** (études techniques, maîtrise d'œuvre, contrôle/supervision).

4. Conditions d'éligibilité (toutes catégories)

- **Capacité juridique & administrative** : RCCM, IFU/quitus fiscal & social à jour, attestation de non-faillite ; absence de motifs d'inéligibilité (corruption, fraude, collusion, conflits d'intérêts, sanctions) selon le CMP.
- **Siège / établissement** en Guinée ou à l'étranger (bail, titre foncier ou contrat de location).
- **Déclarations d'intégrité** signées par le représentant habilité.

5. Critères de sélection (par catégorie)

Le PBP-SAU invite les candidats potentiels à manifester leurs intérêts pour figurer dans cette base de données en fournissant des informations attestant de leur qualification et de leur expérience dans l'exécution des services relevant de leur domaine d'intervention.

5.1 Travaux

- Moyens matériels pertinents (parcs, engins, outillage : titres de propriété, contrats de location) ;
- Moyens humains clés (ingénieurs/chefs de chantier, CV & diplômes) ;
- Capacité financière : attestation bancaire / lignes de crédit ou attestations de capacité ;
- Expériences spécifiques : marchés de construction/réhabilitation/entretien exécutés sur 5–10 ans, avec attestations de bonne fin. Les seuils (montants, volumes) seront appréciés à dire d'expert selon les lots/types d'ouvrages.

5.2 Fournitures

- Organisation & moyens humains ;
- Capacité financière (attestation bancaire/capacité de trésorerie) ;
- Expériences de fournitures pertinentes (5–10 ans) avec preuves de livraison/réception.

5.3 Études & Contrôle

- Objet social & domaines de compétence ;
- Moyens matériels (informatique/logiciels d'ingénierie, topographie, labo) ;
- Moyens humains (chef de mission, ingénieurs/architectes, CV & diplômes ; inscription Ordre des Ingénieurs/Architectes de Guinée ou reconnaissance ACGP : atout) ;
- Capacité financière (relevé/attestation bancaire) ;
- Références en études, contrôle/supervision sur 5–10 ans, attestées.

6. Dossier de candidature (format)

- Lettre de manifestation d'intérêt (catégorie(s) visée(s), personne de contact) ;
- Pièces d'éligibilité (cf. §4) ;
- Dossier de capacités (cf. §5) ;
- Tableau récapitulatif des références significatives (objet, maître d'ouvrage, montant, période, contact).

Les dossiers doivent être paginés, signés, et inclure une copie électronique (clé USB) en sus des exemplaires papier.

Outre ces informations, les candidats ne doivent pas être concernés par un des cas d'inéligibilité prévus dans les directives des bailleurs de fonds ainsi que le Code des marchés publics de Guinée.

Une liste des candidats présélectionnés par nature de marché (travaux, fourniture et services), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par le Patrimoine Bâti Public pour la première phase.

La seconde phase fera l'objet de critères de comparaison de propositions d'au moins cinq (5) entreprises par urgence, conformément à la réglementation en vigueur. Ces candidats présenteront leurs propositions techniques et financières sur la base de la lettre d'invitation qui leur sera transmise par la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public.

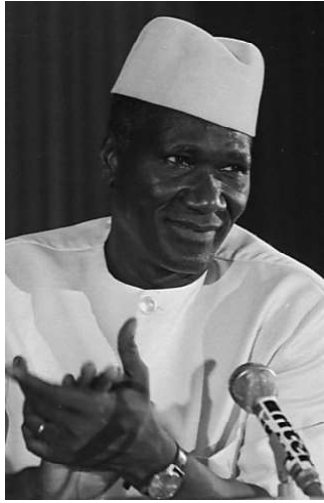
Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Patrimoine Bâti Public SAU de 8h00 à 16h30 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et déposés sous pli fermé en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et trois (3) copies au plus tard le 13/10/2025 et portant expressément la mention : « À l'Attention de Madame la Directrice Générale, Réponse à l'appel public à manifestation d'intérêt relatif à la constitution de la base de données des fournisseurs, entrepreneurs et prestataires pour l'accord-cadre 2025-2027 du Patrimoine Bâti Public SAU, sise à boulbinet, voir Monsieur Paul ZOGBÉLEMOU, Personne Responsable des Marchés Publics, Tél : 660 65 22 22, prmp@pbpguinee.com. »



De Ahmed Sékou Touré au Général Mamadi Doumbouya

Les dates du 3 avril 1984, 22 décembre 2008, 3 décembre 2009, 21 décembre 2010 et le 5 septembre 2021 constituent désormais les dates charnières entre les hommes d'État qui ont, jusque-là, présidé aux destinées de la République de Guinée. Ces hommes d'État ont respectivement pour noms Ahmed Sékou Touré, Lansana Conté, Moussa Dadis Camara, Sékouba Konaté, Alpha Condé et aujourd'hui Général Mamadi Doumbouya.



Des hommes d'État, tous animés d'une ferme et seule ambition de garantir l'indépendance du pays, ensuite le conduire sur le chemin de son épanouissement malgré les vicissitudes de l'histoire. Comme pour dire que bon an mal an, l'évolution de l'histoire ne peut pas s'écrire sans un rappel des souvenirs ayant marqué 67 années d'indépendance de la Guinée.

En effet, le premier président de la Guinée, le camarade feu Ahmed Sékou Touré, fut le leader incontesté du Parti démocratique de Guinée (PDG) créé le 14 mai 1947 à la faveur de la naissance à Bamako au Mali en 1946 du Rassemblement démocratique africain (RDA). Le PDG devenait ainsi la section guinéenne du RDA.

Cependant, avant même l'indépendance de la Guinée, il y avait sur l'échiquier politique national d'autres partis politiques avec des programmes plus ou moins opposés aux programmes du PDG/RDA. Tels que les BAG (Bloc africain de Guinée) et le Parti du rassemblement africain (PRA).

Autrefois, il est à noter que malgré l'adversité dans la lutte comme partout ailleurs, ces différentes formations avaient su taire leurs contradictions en se ralliant inconditionnellement au programme du PDG/RDA face au référendum gaulliste qui focalisait à l'époque l'intérêt national des Guinéennes et des Guinéens de toutes sensibilités confondues. Et, voilà l'indépendance acquise le jeudi 2 octobre 1958 suite au vote massif du 28 septembre de la même année. Ainsi, la Guinée opta pour l'indépendance immédiate en votant non par 1 121 492 voix contre 56 955.

Et le 29 septembre 1958, la France prend acte du vote de la Guinée et le 12 décembre 1958, la Guinée est admise à l'ONU (Organisation des Nations unies) comme 82e État membre. C'est ainsi qu'en arrachant de haute lutte et en octroyant l'indépendance à son pays, le 2 octobre 1958, le camarade syndicaliste Ahmed Sékou Touré devenait incontestablement le père de la nation guinéenne. Sauf que l'indépen-

dance acquise, le régime révolutionnaire d'alors (1958-1984) ne prêtera nullement le flanc à l'expression d'une politique plurielle. Ce, compte tenu de la volonté ardente des puissances coloniales de déstabiliser par tous les moyens les jeunes États sortis du carcan de la colonisation étrangère. Sinon, sur tous les plans et dans divers domaines de la vie d'une nation souveraine déterminée à s'assumer pleinement, il est à noter que d'innombrables progrès ont été réalisés. Qu'il s'agisse de l'éducation (où l'école du primaire aux universités en passant par les collèges et lycées) jusqu'aux bourses d'études à l'étranger, tout était gratuit

Sur le plan économique, le pays en 1960 crée sa propre monnaie (le franc guinéen) ; qu'il s'agisse de l'industrialisation, du commerce et des petites et moyennes entreprises, il est à noter que plus de quatre cents (400) unités industrielles et commerciales ont été créées et ont bien fonctionné jusqu'en 1984.

A propos de la défense et de la sécurité du territoire national, une armée républicaine est créée en novembre 1958 dont le pivot était constitué par les combattants guinéens rentrés d'Indochine, de France et d'ailleurs. Parlant des travaux publics et des transports, la Guinée s'est dotée de sa propre compagnie aérienne avec un parc de plus d'une dizaine d'avions. En ce qui concerne l'agriculture, des efforts appréciables ont été réalisés, notamment la création des facultés d'agronomie, d'élevage et environnement, l'importation des moyens de production de tous genres, le tout couronné en 1975 par la création des brigades attelées de production, les fermes agropastorales et les brigades mécanisées de production.

Faut-il rappeler que sur le plan diplomatique, la Guinée admise comme 82e membre de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 12 décembre 1958 bénéficiait d'un prestige du jamais égal tant sur le plan africain que sur celui des pays arabes et le reste du monde entier.

Et vint la liberté sous

Lansana Conté

Suite à la disparition brutale du premier président feu Ahmed Sékou Touré le 26 mars 1984 dans une clinique de Cleveland aux États-Unis d'Amérique, l'armée guinéenne prend les rênes du pouvoir sous la conduite du Général Lansana Conté le 3 avril de la même année. Un officier sobre et discret connu des militaires et non du grand public.

Il règne 24 ans, organise le référendum de 1990 pour l'adoption d'une loi fondamentale, autorise les partis politiques et organise les premières élections présidentielles en 1993, pour un mandat de cinq ans, et une deuxième en 1998 et la troisième en 2003. Candidat du Parti de l'unité et du progrès (PUP) parti majoritaire, le Général Lansana Conté fut élu trois fois de suite.

Sous son règne, le Général Lansana Conté met en place les institutions républicaines tels que l'Assemblée nationale, la Cour suprême, le Conseil économique et social, le Conseil national de la communication, libéralise le commerce, en garantissant l'indépendance de la Guinée vis-à-vis de l'Occident en sécurisant davantage les frontières du territoire contre toutes tentatives de déstabilisation de son régime. Sur le plan énergétique, la construction du barrage hydroélectrique de Garafiri d'une capacité de 75 MW. Longtemps fatigué par la maladie, le président Lansana Conté décède en décembre 2008 à l'âge de 74 ans.

Un jeune capitaine Moussa Dadi Camara au pouvoir

Aux petits matins des 23 et 24 décembre 2008, une junte militaire conduite par le jeune Capitaine Moussa Dadis Camara s'empare du pouvoir et dissout toutes les institutions en place.

Le jeune capitaine Dadis Camara avait des ambitions pour la Guinée. Cependant, son inexpérience avec le poids et la complexité du pouvoir et de ses responsabilités, combinée à des événements comme la manifestation de l'opposition le 28 septembre 2009, ont conduit à des tragédies. Le capitaine et

ses hommes ont ouvert le feu à bout portant sur des manifestants au stade, causant plus de 150 morts. Ces événements ont conduit à la perte du pouvoir pour Dadis Camara, qui a été remplacé par le Général Sékouba Konaté, alors ministre de la Défense nationale. Celui-ci a organisé les élections présidentielles de 2010, qui ont été remportées au deuxième tour par le Professeur Alpha Condé, candidat du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG).

Alpha Condé a été investi le 21 décembre 2010 pour un mandat de cinq ans. Il a été réélu en 2015 et en 2020 pour un mandat de six ans. Cependant, son régime a été marqué par des grèves récurrentes, des détournements de fonds, du clientélisme et de l'anarchisme. Malgré des projets pour la Guinée, son mandat a été critiqué pour son incapacité à améliorer significativement la situation du pays.

Il a toutefois à son actif la construction des barrages hydroélectriques de Kaléta (240 MW) et de Souapiti (450 MW).

Chute d'Alpha Condé et avènement du CNRD

Sékou Bantou Fofana



67 ANS APRES, MADIFING DIANE EST CATEGORIQUE

«L'indépendance n'est pas un acquis figé mais un combat quotidien pour la dignité...»

En ce 02 octobre 2025, date marquant le 67ème anniversaire de l'accession de la Guinée à la souveraineté nationale, notre rédaction reçoit certains de ceux qui ont été témoins de ce moment historique et acteurs principaux ayant permis les territoires de l'empire colonial français d'accéder à leur indépendance.

Madifing Diané, ancien ministre et diplomate, figure emblématique de l'administration guinéenne, nous plonge dans un récit clair, poignant, informatif et mémoriel empreint de lucidité et de fierté après l'acquisition de l'indépendance guinéenne en octobre 1958.

HOROYA : Pourquoi le 28 septembre 1958 est-il une date non seulement référence mais aussi importante dans l'histoire de la Guinée ?

Madifing Diané : Le 28 septembre 1958 ne concerne pas uniquement la Guinée. C'est une date historique pour toutes les anciennes colonies françaises de l'Afrique Occidentale et Equatoriale. Ce jour-là, un référendum fut proposé par la France, non pas comme une faveur, mais comme une obligation morale. Après avoir été elle-même dominée par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale, la France devait reconnaître le rôle crucial des colonies dans sa libération.

Les Tirailleurs africains, dont nous faisons partie, ont combattu pour la liberté de la France. En retour, il était naturel que cette France libérée propose à ses colonies une voie vers l'autonomie, voire l'indépendance. C'est dans ce contexte que le général de Gaulle est venu à Conakry, le 25 août 1958, pour expliquer les enjeux du référendum.

Quels souvenirs gardez-vous du 2 octobre 1958, jour de la proclamation de notre indépendance ?

Je n'étais qu'un adolescent à l'époque. La loi électorale n'était pas aussi structurée qu'aujourd'hui, mais j'ai pu voter, ayant plus de dix ans. Ce jour-là, j'ai vu une population entière vibrer à l'unisson, portée par une volonté commune de liberté.

Nous avions la chance, dans notre région, de rencontrer des leaders politiques comme le camarade Ahmed Sékou Touré, qui menait campagne depuis les élections de 1954 et 1957. L'ambiance était électrique, pleine d'espoir. C'était une époque où l'unité nationale se vivait dans les rues, dans les regards, dans les chants.

Quels ont été les principaux défis après l'indépendance ?

Le 2 octobre 19, c'était un jeudi. Curieusement, en 2025, cette date tombera aussi sur un jeudi, comme le 28 septembre 1958. Mais les conditions de vie ont bien changé.

À l'époque, notre priorité était de sortir de la domination coloniale. La Guinée, dernière colonie de l'AOF, fut la première à dire non à la France. Ce choix



courageux nous a exposés à de nombreuses difficultés : isolement diplomatique, rupture économique, manque d'infrastructures. Tout était à reprendre. Mais nous avons tenu bon.

Ceux qui ont porté cette indépendance ont connu les travaux forcés, les privations, les humiliations, mais aussi la dignité retrouvée. Les jeunes de 1958, dont je fais partie, ont vécu une époque rude mais exaltante. Et même si certains détails se perdent dans le temps, l'essentiel reste : nous avons choisi la liberté.

Un mot pour la jeunesse guinéenne d'aujourd'hui ?

Qu'elle n'oublie jamais que l'indépendance n'est pas un acquis figé, mais un combat quotidien pour la dignité, la justice et le progrès. Que chaque génération apporte sa pierre à l'édifice national, avec courage et intégrité.

Que dire de cette nouvelle Constitution que la Guinée vient de voter ?

La loi est évolutive. En 1958, la Guinée comptait environ 3,5 millions d'habitants. Aujourd'hui, en 2025, sans trop de risque d'erreurs, nous sommes entre 16 et 17 millions. Mais la réalité est qu'on ne peut pas gou-

verner un pays comme s'il en comptait 20 millions sans tenir compte des transformations sociales.

Les conditions de vie ont changé. Les exigences du XXIe siècle sont multiples, les préoccupations nombreuses. En 1958, l'essentiel était d'accéder à l'indépendance, ce qui fut fait le jeudi 2 octobre. Le Conseil territorial de la Guinée française s'est auto-dissout pour laisser place à l'Assemblée nationale. El Hadj Saïfoulaye Diallo fut installé comme président de cette première Assemblée nationale, et le camarade Ahmed Sékou Touré comme président de la République.

Il faut rendre hommage à ces jeunes de l'époque. Ils étaient 63, venus de Yomou à Boké, de Sansalé à Yomou. Aucun n'est resté en marge. Tous ont voté « non » à la proposition française, à une écrasante majorité de 95,8 %. Ce rejet a ouvert la voie à notre indépendance.

La rédaction de la première Constitution a été engagée dès ce jour, par seulement 17 personnes. La nouvelle Constitution repose sur les fondements de celle-ci, tout en tenant compte de l'évolution de notre société et des enjeux du déve-

loppement universel. Aujourd'hui, aucun pays ne peut vivre isolé du reste du monde.

Cette Constitution prend en compte les préoccupations internes sociopolitiques et économiques mais aussi les réalités internationales. Le monde est devenu un village planétaire. Cette loi fondamentale suit l'évolution de la société humaine et répond aux aspirations essentielles de notre population.

Quel conseil donneriez-vous aux autorités actuelles du pays ?

Le seul conseil que je peux leur donner, c'est d'être au service du peuple. Le régime qui m'a formé m'a enseigné trois principes fondamentaux :

- Nul ne peut avoir raison contre le peuple.
- Le peuple a toujours raison.
- Le peuple est le moteur de l'histoire.

Je prie Dieu pour que nos gouvernants respectent ces principes avec rigueur. Le peuple est au-dessus de tout. Sa préoccupation doit être celle de ceux qui gouvernent. Sans réserve.

Quel message adressez-vous à la génération actuelle pour une gouvernance inclusive et durable ?

La Guinée, telle que nous l'avons connue avec la victoire du PDG en 1957, repose sur trois dates majeures :

- Le 25 août, visite du général de Gaulle.
- Le 10 septembre 1958, fusion des partis politiques (la Démocratie socialiste de Guinée de Barry III et le Bloc africain de Guinée de Barry Diawadou) dans le PDG-RDA.
- Le 28 septembre 1958, le vote historique du « non ».

C'est dans l'unité que nous avons accédé à l'indépendance. Et même si la paix était relative, c'est dans cette paix que nous avons connu une certaine prospérité. Les jeunes de cette époque ont vu les ravages du racisme, du régionalisme et de l'ethnocentrisme sous la colonisation.

Les associations comme l'Amical Gilbert Vieillard des Peuls, l'Union Manden de la Haute Guinée, l'Union Forestière et celle de la Basse Côte étaient instrumentalisées pour être divisées et soumises à l'Administration coloniale. À l'in-

dépendance, la Guinée a pris une décision forte : abolir ces divisions. Le premier code pénal qualifiait le racisme, le régionalisme et l'ethnocentrisme de crimes passibles de la peine de mort.

Nous avons œuvré à construire une nation. Aucun de ma génération n'a servi dans sa région d'origine. Moi-même, je n'ai jamais servi en Haute Guinée. Je connais les autres régions aussi bien, sinon mieux, que la mienne. C'est valable pour mes camarades du Fouta, de la Basse Côte et de la Forêt.

À Djaka, dans le territoire de Balaki, là où se rencontrent le Mali, le Sénégal et la Guinée, personne n'est resté en marge. Tous ont voté « non », dans une grande unité et une paix sincère.

Je crois que la renaissance est en marche. Le cycle revient. Je prie Dieu, je prie Allah, pour que les Guinéens poursuivent dans cette voie : celle de l'unité, de la paix et du développement des immenses richesses que Dieu nous a données.

Quel sentiment vous anime en voyant le journal Horoya résister encore au temps ?

Horoya, c'est l'honneur, la fierté et la dignité du Guinéen. Ce journal nous a accompagnés depuis le baptême de notre liberté. Le voir encore vivant aujourd'hui me remplit de gratitude et me reconforte à plus d'un titre. Vous avez survécu à la vague de destruction qui a frappé ce pays, notamment après le retour de la France en 1984 avec un esprit de revanche. Je vous félicite.

Je vous encourage à continuer. Horoya, de Barry Diawadou à Fodé Bereté, c'est une longue page de notre histoire. Ce journal était présent partout en Guinée, dans toutes nos institutions diplomatiques, au-delà de nos frontières. Il était distribué dans toutes nos ambassades.

En tant que diplomate, notamment en Égypte, nous n'étions jamais coupés de la réalité guinéenne grâce à Horoya. Je prie Allah qu'il vous accompagne dans cette mission. Et je demande respectueusement à nos dirigeants de soutenir ce journal. Nous n'avons pas de quotidien plus prestigieux, plus convaincant, plus disponible que Horoya. Il est à nous. Il incarne notre dignité.

**Interview réalisée par
Lansana Sarr & Amadou
Mouctar Diallo**

28 SEPTEMBRE 1958

La Guinée dit «Non» et choisit la liberté dans la pauvreté...

Dans l'histoire de la Guinée, le 28 septembre 1958 reste gravé en lettres d'or. Ce jour-là, la majorité des Guinéens étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur le projet de constitution de la Communauté française proposé par le général Charles De Gaulle. Le choix était clair : voter « Oui » signifiait accepter de rester dans la Communauté Franco-africaine, et donc sous l'influence directe de la France. Voter « Non » revenait à opter pour une indépendance immédiate, pleine et entière. Mais avec ses conséquences aussi.

D'un côté, les partisans du « Oui », soutenus par Paris, mettaient en avant les avantages économiques et la sécurité d'un maintien dans la Communauté. De l'autre, les militants du Parti Démocratique de Guinée (PDG), sous la houlette de Sékou Touré, multipliaient les meetings, les discours et les mobilisations populaires pour défendre le « Non », symbole de souveraineté et d'émancipation.

Le grand acteur de ce tournant historique fut sans conteste Ahmed Sékou Touré et ses compagnons. Alors secrétaire général du PDG et leader charismatique, il galvanisa les foules avec des phrases restées mémorables. Son discours face à Charles de Gaulle, le 25 août



1958 à Conakry, fit basculer le destin de la Guinée avec cette phrase restée célèbre : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Une formule qui incarnait la volonté du peuple guinéen

de rompre avec le système colonial.

Mais Sékou Touré ne fut pas seul dans ce combat. Derrière lui, des figures comme Saïfoulaye Diallo, Lansana Béavogui, Barry III, ainsi que de nombreux militants et anonymes, contribuèrent activement à la victoire du « Non ». Ils parcoururent villes et villages pour convaincre les populations, souvent au prix d'intimidations ou

de pressions. Le peuple, dans sa diversité, devint le véritable moteur de cette décision historique.

Le jour du vote, le 28 septembre, la participation fut massive. Les files d'électeurs témoignaient d'une détermination sans faille. Le verdict fut sans appel : plus de 95 % des Guinéens rejetèrent la proposition de De Gaulle et choisirent l'indépendance. Ce fut un séisme

politique qui surprit le monde surtout De Gaulle et fit de la Guinée le premier pays africain francophone à s'affranchir de la tutelle coloniale.

Le pays laissé sans ressources ni infrastructures

Cette décision suscita des représailles immédiates de la France, qui se retira brutalement en laissant le pays sans ressources ni infrastructures de

base. Mais loin de plier, les Guinéens firent de ce défi une source de fierté et de solidarité nationale. Des chants patriotiques, des élans de mobilisation et une volonté de construire par soi-même marquèrent les premières années de l'indépendance.

Soixante-sept ans après ce vote historique, le 28 septembre 1958 reste une date de fierté et d'inspiration pour les Guinéens. Elle symbolise le courage d'un peuple qui, guidé par ses leaders, a choisi la dignité au prix de sacrifices immenses. La phrase de Sékou Touré résonne encore aujourd'hui comme un héritage : un appel à défendre la liberté et l'indépendance, quelles qu'en soient les difficultés.

Comme par hasard, la Guinée a adopté, ce 28 septembre 2025, une nouvelle constitution qui ouvre une ère de prospérité pour sa population.

Amadou Kendessa Diallo

AN 67 DE L'INDEPENDANCE

L'économie guinéenne au centre des débats

Lundi 29 septembre 2025, en prélude de la célébration du 67ème anniversaire d'indépendance de la Guinée, une conférence a regroupé sous le thème « Jeunes et avenir : vers une souveraineté économique pour la Guinée ». Cette occasion a donné lieu à une rencontre importante présidée par le ministre de l'Économie et des Finances, Mourana Soumah, en présence de plusieurs ministres, notamment celui de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises, Dre. Djaka Sidibé, du ministre du Budget, ainsi que des organisations de jeunesse et des cadres de l'administration publique et privée.

Mme Dre Djaka Sidibé a souligné l'importance de cette journée en rappelant le courage des pères de la nation qui ont lutté pour l'indépendance politique en 1958. Elle a également mis en avant la vision du Chef de l'État, axée sur l'innovation et l'entrepreneuriat, et

a mentionné l'initiative de Simandou Académie comme exemple concret de promotion de l'emploi et de développement économique.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Mourana Soumah, a insisté sur l'importance des mobilisations pour atteindre la souveraineté économique. Il a rappelé que le financement des ambitions nationales doit reposer sur l'énergie et la créativité guinéennes. Il a également mis en avant les récents succès économiques du pays, notamment l'arrivée des revenus miniers, et a mentionné les investissements dans le domaine de l'agriculture.

Cette célébration a été l'occasion de réaffirmer l'importance de l'indépendance économique pour la Guinée et de mettre en avant les initiatives visant à promouvoir le développement économique du pays, en particulier celles concernant les jeunes et l'entrepreneuriat.

Ibrahima Kalil Sylla

ICONES DE L'INDEPENDANCE

Hadja Mafory Bangoura et Jeanne Martin Cissé, deux femmes exceptionnelles

Dans le cadre de la célébration de l'indépendance de la Guinée, nous mettons en lumière deux figures emblématiques qui ont marqué l'histoire de notre pays : Hadja Mafory Bangoura et Jeanne Martin Cissé. Ces deux femmes exceptionnelles ont joué un rôle crucial dans la lutte pour la liberté et l'autodétermination de notre nation.

Une Figure de la Résistance

Hadja Mafory Bangoura, née dans les années 1920 en Guinée, était une militante active pour l'indépendance de son pays. Elle a utilisé sa voix pour dénoncer les injustices coloniales et a été une figure centrale dans la mobilisation des femmes guinéennes. Membre active du Parti Démocratique de Guinée (PDG), elle a joué un rôle majeur dans la mobilisation lors du référendum de 1958 qui a mené à l'indépendance du pays.

Une Diplomate de Talent

Jeanne Martin Cissé, née le 6 avril 1926 à Kankan, en Guinée, était une enseignante, militante pour les droits des femmes, diplomate et femme politique in-



fluente. Elle a occupé des postes importants, notamment représentante permanente de la Guinée auprès des Nations Unies, et est devenue la première femme à présider le Conseil de sécurité de l'ONU en 1972.

Deux femmes exceptionnelles

Ces deux femmes ont démontré un courage et une détermination exceptionnels dans leur quête pour la liberté et l'autodétermination de leur peuple. Elles ont inspiré des générations de femmes et d'hommes en



Afrique et ailleurs, et leur héritage continue de servir de source d'inspiration pour ceux qui luttent pour la justice et l'égalité.

Un héritage durable

Il est essentiel de continuer à célébrer et à mettre en valeur les contributions de ces femmes exceptionnelles à l'histoire de l'Afrique et du monde. Leur engagement en faveur de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale demeure un exemple pour nous tous.

Ibrahima Sory Bangoura & J.-M. Morgan

AGRICULTURE SOUS SERRE

A qui profite l'abandon des serres de Sonfonia ?

Sonfonia est une zone agricole assez prisée de par son potentiel et ses habitants qui y exploitent des domaines immenses et tirent le maximum de profits dans ces marécages à climat variant selon les saisons. Nombre de tentatives d'aménagement ont été engagées par l'Etat ; mais les résultats n'ont encore pas été satisfaisants.



Dans cette zone, un groupe de femmes pratiquent le maraichage sur un périmètre situé dans l'ancienne usine de fabrication du savon dénommée « Kamawani » (savon en langue soussou). Auparavant, c'était le centre d'application de la faculté d'Agronomie qui exploitait là à des fins d'expérimentation. C'était une grande superficie ; la zone a été morcelée par le projet de construction de logements sociaux qui a pris une bonne partie du domaine. Aujourd'hui, ce sont 26 ha qui sont disponibles repartis entre les locaux de l'université GI. Lansana Conté à l'est et les quartiers Yattaya et Kobaya à l'ouest, Foulamadina au sud, la plage de Tayaki et Balantadougou au nord.

C'est une zone agroécologique d'importance, limitée par la mangrove avec ses plages et quelques domaines protégés de l'Etat qui juxtaposent cet endroit.

Ici, évoluent 56 groupements agricoles ; tous s'investissent dans la riziculture ou les productions maraichères. Ce sont 600 femmes qui s'investissent dans ce domaine, tous âges confondus. L'on a constaté que c'est la société chinoise consortium Winning qui avait sollicité et obtenu l'implantation de 10 serres de dernière génération accordé aux groupements. C'était en avril 2021 ; entre-temps, le Président a décidé d'accorder 4 autres serres en doublés de 2 serres ; 2 serres couplées faisaient 1945 m2 arrondies à 2000 m2. On est resté là... La Chambre d'agriculture et

le ministère de l'Agriculture n'ont jamais ouvert pour la mise en marche de ces serres. Au début, l'on savait que les serres fonctionnent à l'électricité ; ce qui certainement ne put encourager les autorités de l'époque à les exploiter... Dans cette zone, le potentiel agricole est très élevé avec un climat favorable, les rendements peuvent atteindre 2 à plusieurs tonnes à l'hectare de riz par exemple en saison pluvieuse. Là où certains points d'eau ne submergent pas le maraichage en saison sèche y est pratiqué en de petits périmètres. « Si ces serres étaient opérationnelles, le Groupement pouvait doubler les rendements en alternant les cultures et en pratiquant les cultures de contre-saison... » dit Abdoul Karim Bangoura, ingénieur agronome à la retraite, technicien du groupement maraicher, rencontré sur le site.

A Sonfonia, près de 10.000 mètres carrés de terres agricoles sous serre sont disponibles et exploités par le Groupement maraicher de femmes. Bon an mal an, notwithstanding quelques substitutions surgissant à mesure des exigences temporelles du climat et la nature. Si l'agriculture sur serre est possible, alors vivement le Groupement des femmes qui s'investissent sous le soleil ardent et les pluies diluviennes qui s'alternent au gré du climat.

La coopérative des femmes maraichères regroupe 26 groupements et 600 femmes exploitent collectivement une superficie de 20ha spécialisé dans la culture de riz en saison pluvieuse, des légumes

comme de l'aubergine, le piment, le gombo, la tomate, l'épinard et la laitue. Et les groupements naissent comme des champignons ; par exemple le Groupement Agricole Bantal (GAB).

Pour Hadja Aida Sarr, membre de l'UNION « on a assez de difficultés à joindre les bouts. Nos récoltes sont en deçà de nos attentes : inondations en saison des pluies, manque d'eau en saison sèche... Nous perdons presque toutes nos récoltes. Au Président M a m a d y DOUMBOUYA nous demandons de l'aide ; nos familles attendent tout de lui. Il faut opérationnaliser nos serres afin de garantir notre Groupement dans l'agriculture surtout que nous sommes des femmes réunies ; nous voulons qu'il pense à nous »

Pour HADJA N'Gadi Soumah, présidente de l'Union des femmes maraichères de Conakry « Depuis 2020, date d'implantation des serres, nous sommes 600 femmes engagées dans la production maraichère réunies en 26 groupements. Les chinois ont implanté pour nous ces infrastructures à Sonfonia ici. Nous produisons toutes

sortes de condiments et de grains. Le ministre de l'Agriculture, Nanyalèn Barry et Générale M'mahawa Sylla, gouverneure de Conakry, étaient venus planter des poteaux pour l'électricité. Nous leur avons exposé nos préoccupations, nos soucis et nos demandes. En Son temps, le ministre Félix Lamah aussi est venu nous apporter des semences. Nous voulons que le Président Doumbouya sache que nous sommes des veuves en majorité ; nous lui demandons d'aménager les 24 hectares restants et l'opérationnalisation des serres. Nous approvisionnons les différents marchés de Co-

nakry. Notre Union a joué un rôle prépondérant dans l'approvisionnement en produits agricoles au temps d'EBOLA par exemple. Les serres-là ont coûté des milliards ; il faut les opérationnaliser. Nous invitons le Président Mamady DOUMBOUYA à nous aider pour la bonne marche de ces serres ».

L'agriculture sous serre est pourtant une innovation à valoriser dans un monde moderne. La modernité de ce secteur passera absolument par là.

A suivre...

Ibrahima S. Bangoura & Alhassane Souaré

BCRG/DGASJ/DSJO/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement de la capacité de production de ses ateliers de traitement de billets de banque, la Banque Centrale de la République de Guinée, ci-après dénommée la « Banque Centrale », a planifié dans son budget, exercice 2025, la sélection d'une ou des entreprises spécialisées dans la maintenance préventive et curative des équipements de caisse installés dans les ateliers de traitement de billets de banque de la Banque Centrale (Siège et les Agences Régionales).

A cet effet, la Banque Centrale lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises locales et internationales spécialisées, dotées de l'expérience et d'expertise suffisante dans le domaine de la maintenance préventive et curative des équipements des machines de traitement de billets de banque dans les Etablissements du système financier à y répondre en présentant leurs meilleures offres.

L'ensemble des prestations portant sur la maintenance préventive et curative des équipements des ateliers de traitement de billets de banque, fera l'objet de quatre (4) lots distincts :

- Lot 1 : 86 machines compteuses BPS C1.
- Lot 2 : 51 machines compteuses MIGHTY.
- Lot 3 : 20 machines cerceuses.
- Lot 4 : 60 machines compteuses Talaris/Glory.

NB : Dans l'ensemble, il y'a 64 machines qui sont en état de panne critique. Ainsi, avant de présenter leurs offres respectives, les Soumissionnaires intéressés doivent effectuer sur les sites, une visite des lieux pour bien diagnostiquer les machines.

Les Entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots en justifiant leurs capacités techniques et financières respectives pour la maintenance préventive et curative des équipements des ateliers de traitement de billets de banque, objets des présentes.

La consultation est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans la maintenance préventive et curative des équipements des ateliers de traitement de billets de banque. Le soumissionnaire doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de de traitement de billets de banque.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE), rédigé en langue française, peut être obtenu auprès de la Direction du Patrimoine et de la Logistique (DPL) de la Banque Centrale contre paiement par chèque barré émis à l'ordre de la BCRG ou d'un reçu de versement effectué dans le compte PL53030 ouvert dans les livres de la BCRG d'une somme de **GNF 1 000 000** (un million de francs guinéens) non remboursable.

Les Entreprises intéressées peuvent soumissionner en ligne en déposant leurs offres sous l'adresse suivantes : soriba.souare@bcrg-guinee.org.

Sous peine de voir leurs offres rejetées, le soumissionnaire doit présenter des offres dans la date limite de dépôt indiquée dans le présent Cahier de charges en quatre (4) exemplaires, dont un (1) original et trois (3) copies, le tout rédigé en Français et misent dans une enveloppe anonyme neutre ne comportant aucune mention particulière que celle indiquée dans le présent DAO et déposée au Secrétariat de la Direction du Patrimoine et de la Logistique (BCRG 2^{ème} étage, porte N° 192) au plus tard le2.3.OCT.2025..... avant 16 heures, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres seront ouvertes en séance publique le2.4.OCT.2025..... par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement et simplement rejetée.

L'achat de ce document confirme irrévocablement l'adhésion du soumissionnaire à l'ensemble des clauses du présent marché.

Conakry, le.....2.3..SEPT.2025.....



MINES

Bel Air Mining dément une grève généralisée

Contrairement aux allégations liées à un mouvement de grève répandues la semaine dernière, la société minière Bel Air Mining, a démenti ces informations. Le Directeur général de cette entreprise, en l'occurrence l'ancien ministre de la Communication, est ferme là-dessus. Amara Somparé a, à travers une déclaration tenue le jeudi 25 septembre 2025, clarifié la situation de son entreprise tout en démentant les rumeurs d'une grève généralisée sur le site de Bel Air Mining à Boffa.

La Direction Générale de Bel Air Mining a souligné que toute grève légale en Guinée doit suivre une procédure stricte, incluant le dépôt d'un préavis officiel. Selon lui, aucun préavis de grève n'a été déposé et aucune grève officielle n'est en cours. Il a également expliqué que les allégations étaient catégoriquement fausses.

Selon les explications fournies par l'entreprise, la confusion proviendrait d'une situation interne. Un groupe de travailleurs, ayant enfreint le Code du travail et le règlement intérieur de l'entreprise, a fait l'objet de mesures disciplinaires. En réaction, certains de leurs collègues ont refusé de prendre leur poste par solidarité.

Ainsi, la Direction de Bel Air Mining a rapidement agi pour désamorcer la tension, menant des actions de sensibilisation auprès des employés concernés. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque les travailleurs ont repris le travail dans la nuit

du mercredi à jeudi permettant un retour à la normale des opérations de production.

La compagnie a également profité de cette mise au point pour expliquer le ralentissement notable de ses activités ces derniers mois, un fait qui a alimenté les spéculations. L'entreprise a révélé que la production avait été impactée par un processus de transition et que son actionnaire majoritaire était en négociation pour céder ses parts à une société indienne.

Cette période de discussion a conduit à un ralentissement, puis à un arrêt complet des activités, le temps que la transaction aboutisse. Malheureusement, l'accord n'a pas été finalisé. Orion a donc repris la gestion des opérations. «C'est la raison pour laquelle nous avons relancé la production et nos activités depuis le mois d'août. L'impact financier de cet arrêt est en cours d'évaluation et sera communiqué ultérieurement» précise la direction.



Amara Somparé a tenu à rassurer sur le fait que les mesures disciplinaires prises n'affectent en rien les relations avec les communautés locales environnantes. L'entreprise s'est engagée à respecter le Code minier et les lois en vigueur, notamment en matière de contenu

local. Bel Air Mining a confirmé qu'elle continuerait à recruter des membres de ces communautés et à promouvoir un environnement de travail sûr et respectueux des procédures.

«Notre objectif est de faire le tri entre les bons et les mauvais éléments et de nous assu-

rer que le travail est effectué en toute sécurité», a souligné M. Somparé.

Pour conclure il a réitéré que la porte restait ouverte aux candidatures de toute personne motivée.

Sékouba Kourouma

76^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Célébration d'une amitié exemplaire

Dans une atmosphère empreinte de solennité et de festivité, l'ambassade de Chine en Guinée a célébré vendredi 26 septembre, en grande pompe le 76^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Anticipant la date officielle du 1^{er} octobre, la cérémonie s'est tenue à la résidence de l'ambassadeur Sun Yong, en présence du Premier ministre Amadou Oury Bah, de membres du gouvernement, de diplomates accrédités et de nombreux partenaires internationaux.



Prenant la parole, S.E.M. Sun Yong a salué les avancées spectaculaires de son pays sous la direction du président Xi Jinping. Il a notamment mis en lumière l'achèvement du 14^e Plan quinquennal, la croissance économique annuelle de 5,5 %, et la position dominante de la Chine dans le secteur manufacturier depuis 15 ans. Il a également évoqué les quatre grandes initiatives du président Xi, développement, civilisation, sécurité et gouvernance comme piliers d'une vision globale pour l'hu-

manité.

Sur le plan bilatéral, l'ambassadeur a souligné que les relations sino-guinéennes ont franchi un cap historique. Le commerce entre les deux pays a dépassé les 10 milliards de dollars US au premier semestre 2025, soit une hausse de 81,7 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs des infrastructures, des mines et des télécommunications figurent parmi les plus dynamiques.

Vers un avenir partagé : Ceinture et Route &

Simandou 2040

L'ambassadeur Sun a réaffirmé l'engagement de la Chine à aligner son initiative «La Ceinture et la Route» avec le programme guinéen Simandou 2040, afin d'exploiter pleinement le potentiel de coopération. Il a également salué le bon déroulement du référendum constitutionnel en Guinée, exprimant le soutien de Pékin à la refondation nationale.

Au nom du ministre des Affaires étrangères, Dr Morissanda Kouyaté, le secrétaire général



Abdoulaye Youla a transmis les vœux du peuple guinéen au gouvernement chinois et à son «grand et charismatique leader Xi Jinping». Il a salué la Chine comme une nation influente, bâtie sur la discipline et la persévérance, et a souligné son rôle dans la paix et le développement mondial.

M. Youla a également mis en avant les résultats élogieux de la coopération bilatérale dans des domaines clés tels que l'éducation, l'agriculture, les mines, la santé et les infrastructures. Il a réaffirmé l'attache-

ment indéfectible de la Guinée aux relations historiques d'amitié et de respect mutuel avec la Chine.

La cérémonie s'est conclue par des vœux mutuels de prospérité et un buffet de circonstance, scellant une nouvelle étape dans l'amitié sino-guinéenne. À travers cette célébration, Conakry et Pékin ont réaffirmé leur volonté commune de bâtir un avenir partagé, fondé sur la solidarité, le développement et le respect réciproque.

Amadou Mouctar Diallo & Alassane Barry



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR
DES JEUX ET PRATIQUES ASSIMILEES
(ARSJPA)

Avis d'Appel Offres Ouvert

AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DES JEUX ET PRATIQUES ASSIMILEES
(ARSJPA)

DAOO N° 002/ARSJPA/2025

Objet : Invitation à un Appel d'Offres Ouvert pour l'Acquisition des Mobiliers de bureau

Mesdames, Messieurs

1. L'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés d'Acquisition des Mobiliers de bureau en lot unique

1. Le délai d'exécution est de 60 jours

Aucune offre par variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet Appel d'Offres Ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées à la Villa 33 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry, Tel :, BP ... et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse susmentionnée du **lundi au jeudi de 9h à 16h 30mn**, et le **vendredi de 09h à 13h 00mn**.

Les exigences en matière de qualification sont: **voir le Dossier d'Appel d'Offres**

6. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: à compter du **29/09/2025** contre un paiement non remboursable d'Un million **Francs Guinéens (1.000.000 GNF)**.

La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ 50% au compte du receveur central trésor sur le N° (2011000136) RIB 0011902011000136-10 SWIFT: REPCGNNGN
- ✓ 30% au compte de l'ARMP sur le compte N° BCRG (2011000407)
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante sur le N°00110000 14105 93 BNIG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par voie électronique.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre

(04) exemplaires dont un {01} original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'ARSJPA à la Villa 33 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry, Tel :, BP, au plus tard le **24/10/2025 à 10h 30mn**.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

10. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à la Direction Générale de l'ARSJPA Commune de Kaloum, Conakry, BP :, Conakry, République de Guinée, Tél (00224), le **24/10/2025 à 11h 00mn**.

11. Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission d'un montant de 1% du montant du marché**.

12. Il est prévu le paiement d'une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté éonjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

13. Il est également prévu, le paiement de 0,30% du montant Hors taxes du marché au titre des frais d'immatriculation du marché par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

14 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre-vingt-dix {90} **jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

Mamadou Cissé

La culture, une architecture silencieuse

Alors que la Guinée commémore ses 67 ans d'indépendance, l'histoire rappelle que le « non » retentissant du 28 septembre 1958 n'était pas qu'un geste politique. Il fut l'aboutissement d'une véritable révolution portée par la culture, érigée en moteur de la souveraineté nationale. Le 2 octobre 1958, la Guinée devenait le premier pays d'Afrique francophone à s'affranchir, affirmant une identité que le colonialisme n'avait pu éteindre.

Un Levier pour la Construction Nationale

Sous l'impulsion du président Ahmed Sékou Touré, la culture a été placée au cœur du projet national. Loin d'être un simple témoin, elle fut, selon les mots du Mouvement Révolutionnaire, l'« architecte silencieuse » et le « souffle vital » de la Nation.

Dès les premières années, l'État a massivement investi dans la renaissance culturelle. L'objectif était clair : réhabiliter les traditions, les récits et les gestes ancestraux pour bâtir une identité collective inébranlable. La Charte du Manden, considérée comme une des premières déclarations des droits humains, a été réactivée comme symbole de dignité et de souveraineté, intégrant les savoirs ancestraux du Fouta Djallon et des empires mandingues dans le récit national.



La décolonisation par la Culture

Pour Sékou Touré, la véritable liberté était d'abord culturelle. Il affirmait que « la décolonisation véritable passe par la reconquête de notre culture ». Les

artistes, griots, écrivains et penseurs ont été mobilisés tels des « soldats de la mémoire », chargés de démanteler les modèles occidentaux imposés et de bâtir une modernité enracinée.

Cette politique audacieuse a

donné naissance à des institutions culturelles phares, véritables ambassadrices de la nation sur la scène internationale. Il s'agit entre autres, du Ballet national de Guinée (fondé en 1962), dont les polyrythmies ont enrichi la « world music » ; les Ballets Africains, le Ballet Djoliba et les Amazons de Guinée ; le mythique Bembeya Jazz National et l'ensemble instrumental de Guinée.

Des figures emblématiques comme Sékou Bembeya dit Diamont Fingers, l'écrivain Camara Laye et l'historien Djibril Tamsir Niane ont ainsi porté haut la fierté nationale et continentale.

tionale et continentale.

Un héritage d'unité et de résilience

Aujourd'hui, 67 ans plus tard, la culture guinéenne demeure un socle de résilience et d'unité. Malgré les défis socio-politiques, elle continue de transcender les clivages régionaux et de se renouveler.

Elle est cette force vivante qui permet à la Guinée de dialoguer avec le monde tout en restant viscéralement fidèle à ses racines. En célébrant son anniversaire, la Guinée réaffirme ainsi un champ lexical indissociable : Culture, résistance, liberté, indépendance et dignité. Cet héritage reste la boussole pour une Nation déterminée à s'ériger en championne au concert des nations.

Mohamed Dramé

KIGALI

Deux cyclistes guinéens au rendez-vous de l'UCI

Le Rwanda entre dans l'histoire du cyclisme mondial. Pays des mille collines et terre du légendaire « Tour du Rwanda », Kigali accueille du 21 au 28 septembre 2025 les premiers championnats du monde de cyclisme jamais organisés sur le continent africain. Un événement majeur placé sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale (UCI), dirigée par le Français David Lappartient.



À ce rendez-vous planétaire, la Guinée marque sa présence. Deux coureurs, Sorydjan Keïta et Mamadama Keïta, représenteront le tricolore national. Un garçon et une fille alignés dans la catégorie élite, avec l'ambition de se qualifier pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Trois semaines avant la compétition, la Fédération guinéenne de cyclisme, présidée par Hadja Aminata Mara Nassoko, avait envoyé ses athlètes en stage de perfectionnement.

Il s'agit de la deuxième participation de la Guinée aux championnats du monde sous l'ère Hadja Aminata Mara. Une dynamique qui redonne de la visibilité à ce sport encore en quête de soutien dans le pays.

En marge de ces Mondiaux, Kigali abrite également le 194^e congrès électif de l'UCI, ouvert le jeudi 25 septembre. Cette rencontre rassemble les fédérations nationales autour de grandes décisions concernant l'avenir du cyclisme, dont l'élection du président et des membres du comité directeur. La prési-

dente de la Fédération guinéenne, Hadja Aminata Mara, y prend part en qualité de déléguée de la Guinée et de membre statutaire de la Confédération africaine de cyclisme.

Si le Rwanda, l'Érythrée, l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Burkina Faso ou encore la Côte d'Ivoire ont réussi à se hisser dans le cercle des nations fortes du cyclisme africain, la Guinée accuse du retard. Le pays n'a pas organisé de Tour cycliste international depuis plus de quatre ans, freinant l'élan de ses athlètes.

Pourtant, avec davantage d'accompagnement, la Guinée pourrait rivaliser avec ces grandes nations. « Si cette dame très engagée était mieux soutenue, la Guinée aurait toutes les chances de progresser », confient certains observateurs.

Malgré les difficultés, la participation des deux jeunes coureurs guinéens à Kigali reste un signal fort. Le cyclisme guinéen veut exister sur la scène mondiale.

Maïmouna Fria Bangoura

FOOTBALL

Deux clubs guinéens au 2e tour préliminaire

Le football guinéen fait son entrée dans les compétitions interclubs africaines avec le Horoya AC en Ligue des champions de la CAF et le Hafïa FC en Coupe de la Confédération Africaine de Football. Les deux clubs guinéens ont réussi à passer le premier tour préliminaire malgré des circonstances difficiles, notamment en jouant leurs matchs à l'extérieur.

Le Hafïa FC, qui a terminé deuxième du championnat national Ligue 1 de la saison 2025, a affronté le Bantale FC de la Sierra Leone au premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Après une victoire 3-0 en déplacement, les hommes de Kerfalla Person Camara ont débouché 3-2 lors du match retour au stade Alassane Ouattara D'Ebimpé de Côte d'Ivoire. Cependant, grâce à leur victoire en déplacement et à la différence de buts, ils se qualifient pour le deuxième tour préliminaire où ils affronteront le CR Belouizdad d'Algérie.

De son côté, le Horoya AC, champion de Guinée 2025 et club le plus titré du championnat national Ligue 1, a connu une entame difficile en Ligue des champions de la CAF. Après une défaite 1-0 en Libye face à Al-Hilal Benghazi, les matamkas ont renversé la situation lors du match retour à

Bamako, s'imposant 2-0. Ils affronteront désormais l'Association Sportive des Forces Armées Royales du Maroc au deuxième tour préliminaire.

Les deux clubs guinéens ont fait preuve de maturité et de détermination lors de ce premier tour préliminaire, mais l'article souligne également les difficultés liées au manque d'infrastructures sportives en Guinée. Les autorités sont interpellées pour prendre des mesures pour aider les clubs guinéens à disposer de meilleures conditions pour leurs matchs à domicile.

En somme, c'est une bonne nouvelle pour le football guinéen que les deux clubs aient réussi à passer le premier tour préliminaire, mais il reste encore du travail à faire pour améliorer les infrastructures sportives et donner plus de poids aux clubs guinéens dans les compétitions africaines.

Maïmouna Fria Bangoura



S'inspirer du passé
pour construire le futur
Ensemble

SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
UN PLAN POUR L'ÉCONOMIE

Guinée

HOROYA
Quotidien national

 QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège: dans l'enceinte de la RTG Boulbinet-Kaloum
+224 664 633 212 / 623 490 130 -BP: 191 Conakry
horoya1958@gmail.com